



domaine national de Chambord

rapport d'activité 2010

www.chambord.org



Inexorablement, le zèbre hystérique, enfui d'un wagon de kiwis, poursuivait sa course à travers la jungle. Il déboucha brusquement sur l'exabérante mangrove où l'ornithorynque amoureux faisait entendre son glapissement vespéral loin de se sentir dépaysé, le zèbre, mal rayé de trop fréquenter des dadaïstes de tout poil, se mit en quête d'une zébresse cruciverbiste afin de croiser les mots avec elle. Il ne tarda pas à la dénicher à l'ombre d'un alphetus geanticus en train de se faire dorer les voyelles.

Édito	3
Sommaire	4
Chiffres clés Chambord 2010	6

1. PROJETS MARQUANTS

1.1	Exposition Valdès et Delpire	8
1.2	Venue de la Garde Républicaine	10
1.3	Étude de développement commercial	12
1.4	Lancement d'une étude de programmation de déménagement des services administratifs et de création de gîtes	14

2. NOS MISSIONS

2.1	Conserver, inventorier, protéger, restaurer et enrichir	16
	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en valeur de la politique par l'exposition nouvelles acquisitions • Bilan des travaux sur le patrimoine bâti 	
2.2	Mettre en valeur et présenter au public	24
	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de circuit nature, audioguide forêt et visite ludique en forêt • Nouveau film 3D et DVD • Nouveau règlement de visite 	
2.3	Accueillir et développer la fréquentation	28
	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan de fréquentation • Bilan de communication • Étude statistique pour l'optimisation des remplissages de visite 	
2.4	Contribuer à la connaissance du château et du domaine	34
	<ul style="list-style-type: none"> • Relations presse • Google Street View 	
2.5	Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion	37
	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan des actions éducatives • Focus sur la création de l'atelier banquet royal • Programmation culturelle • Focus projet Arre 	

2.6	Assurer l'étude scientifique de l'architecture des bâtiments, des collections, des jardins, de la forêt, de la faune et de la cynégétique	42
	<ul style="list-style-type: none"> • Études menées sur la faune • Campagne de fouilles • Études menées sur la flore et la faune 	
2.7	Assurer la gestion cynégétique du domaine dans le souci des équilibres sylvo-cynégétique et de la préservation de la biodiversité	44
	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion forestière • Gestion cynégétique 	
2.8	Administrer le domaine forestier avec un objectif de développement durable	48
	<ul style="list-style-type: none"> • Natura 2000 	
2.9	Développer les ressources de l'établissement	49
	<ul style="list-style-type: none"> • Café d'Orléans • Baux et concessions • Location d'espaces et l'événementiel • Gestion de la boutique • Mécénat 	

3. NOTRE ORGANISATION

3.1	Organisation statutaire et administrative	54
	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation statutaire • Organisation administrative 	
3.2	Fonctions d'accompagnement	56
	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion budgétaire et comptable • Achats publics • Gestion des ressources humaines • Moyens informatiques • Communication interne 	

ANNEXES

Organigramme	82
Instances statutaires	84
Plans des circuits forestiers	86

Les chiffres clés de Chambord en 2010

Le budget

14 142 000 €

budget voté par le Conseil d'Administration
dont 11 273 000 € en fonctionnement
et 2 869 000 € en investissement

77 %

taux d'indépendance financière,
stable par rapport à 2009

8 719 000 €

chiffre d'affaires

Les personnels

121 (ETPT)

personnels permanents travaillent au sein
du Domaine national de Chambord

42 883 heures

en CDD soit un équivalent de 15,53 ETPT

6 recrutements en CDI

52 400 €

consacrés à la formation pour
29 sessions de formation sur différentes
qualifications - 275 stagiaires

51 500 €

ont été consacrés aux activités sociales
et culturelles du comité d'entreprise

La fréquentation

729 551 visiteurs

ont franchis l'entrée du château,
soit 12 554 visiteurs de plus qu'en 2009

47,93 % de visiteurs étrangers

22 164 spectateurs

ont assisté au spectacle Chambord,
rêve de lumières



Les travaux

1 000 000 €

hors taxes, montant du mécénat

5 000 heures

d'ouvriers et plus de 300 interventions
d'entreprises pour l'entretien des logements,
locaux administratifs et techniques

24 grands chantiers

d'investissement sur le monument
et ses abords, en cours ou terminés

20 interventions

d'entretien « Monument Historique »
sur le château



L'activité culturelle et éducative

3 expositions

960 départs

d'animations nature au sein
de la réserve de Chambord

15 000 personnes

ont flânées lors de la fête de la musique

600 danseurs

sont venus « baller » comme au temps de
François I^{er} lors des Réjouissances passagères

98 991 appareils

d'audioguidage loués

La promotion

1 plan

des circuits forestier créé

3 174 833 pages

vues sur www.chambord.org

483 articles

et reportages sont parus
dans les médias nationaux

12 tournages

de reportages touristiques

6 conférences

de presse in situ

La forêt

5 440 ha

superficie du Domaine national de Chambord

4 670 ha classés Natura 2000

10 806 m³ de bois commercialisés

1 639 espèces végétales

dont 151 espèces de flore vasculaire remarquable

321 espèces animales identifiées

700 cervidés avant naissance

800 sangliers avant naissance

120 mouflons

L'activité commerciale

1 salon de thé

ouvert et géré en régie

1 800 références

de produits vendus en boutique

1 705 583 € €

chiffre d'affaires de la boutique

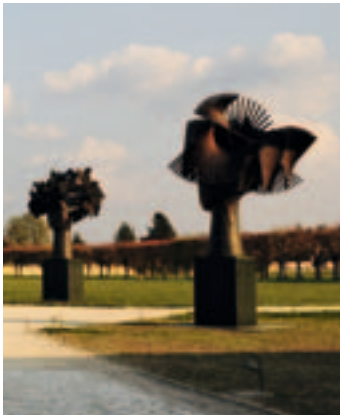
11,20 € €

panier moyen des clients de la boutique

1.1 Deux expositions au château

Exposition Manolo Valdés à Chambord, chasse et traques dans l'histoire de l'art 23 avril au 12 septembre 2010

La mise en place d'une programmation culturelle dans un lieu tel que Chambord pose immédiatement la question, classique, du dialogue entre patrimonial et contemporain. Il est essentiel et légitime, dans un lieu tel que Chambord - qui n'est ni un musée, ni une scène nationale, ni un centre culturel de rencontre - de renouer avec une vitalité d'origine, celle de la création d'un édifice exceptionnel, traversé par une effervescence de la pensée, celle de la Renaissance heureuse, ouverte aux influences, à la nouveauté dans une diversité de domaines.



© Sandra Daveau

C'est pourquoi le Domaine national de Chambord a accueilli Manolo Valdés du 29 avril au 12 septembre. Artiste contemporain espagnol majeur, Valdés a été séduit par le site lors de sa toute première visite en 2008 et a voulu établir un jeu entre la texture de ses



© Sandra Daveau



toiles, la force de ses pigments, le caractère monumental de ses bronzes, la chaleur du bois sculpté et la lumière diaphane de Chambord où le tuffeau règne en maître.

Depuis des décennies il s'inspire des grands maîtres de la peinture tels que Vélasquez mais aussi Masaccio, Rubens, Goya, Matisse et Picasso. Pour autant les 70 œuvres sélectionnées par le commissaire de l'exposition, Kosme de Barañano, vont bien au delà de la citation car le travail de Valdés, nourri de cette matière historique, est une véritable réinterprétation et devient une œuvre originale et puissante.

Valdés a réussi à produire un bel effet en plaçant momentanément à Chambord des infantes, cavaliers, reines à cheval, bibliothèques et autres colosses comme s'ils avaient toujours été là. Quatre têtes chapeautéées, faisant directement référence aux toitures échevelées de Chambord et placées devant le porche royal, ont ainsi accueilli tous les visiteurs de la saison 2010. La précision et la finesse des sculptures de Chambord, notamment les F et salamandres de la voûte du second étage, ont donc dialogué avec l'inachevé, l'imperfection volontaire, les effets de déchiré, de soudure visible des œuvres de Valdés qui révèlent la texture de la matière et renforcent la référence au toucher.

À travers le prisme de ses œuvres, Valdés a proposé une nouvelle lecture de l'héritage artistique de l'humanité dont Chambord fait partie et c'est une expérience que le Domaine national de Chambord souhaite renouveler, chaque année, en invitant des artistes confirmés, d'esthétiques diverses, dont le travail entretient un lien intime, quoique non descriptif, au lieu en privilégiant les grands formats pour des raisons évidentes.

**Exposition Fragment
d'une histoire naturelle et
Tant qu'il y aura des feuilles**
23 octobre 2010 au 13 mars 2011

La conception de cette exposition a été confiée à Robert Delpire, célèbre éditeur, producteur de film, publicitaire, et ancien directeur du Centre National de la Photographie qui a fait l'objet d'une grande rétrospective en 2009 à Arles puis à la maison européenne de la photographie. Delpire a réuni des herbiers qu'il a réalisés à partir de sa propre collection de plantes et celle de son ami et photographe André Martin. En scénographe, Robert Delpire a ponctué ces élégantes compositions de travaux photographiques sur le thème de la nature (Sarah Moon, Nicolas Bruant, Marc Riboud, André Martin, William Henry Fox Talbot).

Présentée à l'automne dans le quartier ouest du second étage, cette exposition a permis de réaffirmer des thèmes qui occuperont une place centrale dans le futur projet scientifique et culturel de l'établissement : la nature et sa perception par l'Homme. En ce sens, elle symbolise parfaitement l'identité et l'âme de Chambord, haut lieu de culture au milieu d'une nature sauvage.



1.2 Venue de la Garde Républicaine les 3 et 4 juillet 2010

Parmi les grands événements de l'année 2010, l'un des points d'orgue fût sans doute celui de la venue des formations spéciales de la Garde Républicaine les 3 et 4 juillet.

Les formations spéciales rassemblent près d'une centaine de cavaliers et reçoivent le concours de la fanfare.

Cet événement exceptionnel et convivial n'avait pas été présenté depuis près de 30 ans en Loir-et-Cher et s'est déroulé devant un public captivé et admiratif composé essentiellement de familles et en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

C'est donc à quelques jours du défilé du 14 juillet, sur les pavés des Champs-Élysées, que furent présentées, sur le grand parterre dit « le fer à cheval », les formations spéciales du régiment de cavalerie de la Garde Républicaine à l'intérieur d'une carrière réalisée

pour l'occasion avec l'aide des organisateurs du « Game-Fair » qui venait de s'achever.

Arrivés le matin même par convoi en camions spéciaux, les chevaux firent l'objet de toutes les attentions tant de la part des agents du domaine que bien évidemment des gardes qui en avaient la charge.

Pour l'occasion avait été installé à proximité des box, au lieu dit de « la faisanderie », un espace de restauration destiné à l'ensemble des équipes de l'organisation qu'ils soient Gardes Républicains, salariés du château mais aussi techniciens ou journalistes.

La présentation débuta par un magnifique défilé le long du plan d'eau de Chambord, puis avec la façade du château pour décor, les cavaliers effectuèrent pendant près d'une heure trente, une démonstration d'art équestre militaire dans la plus pure tradition de cette



discipline dont les règles furent établies en France au début du 18^{ème} siècle par le célèbre écuyer ordinaire du roi François I^{er}, Robichon de La Guérinière.

Au programme de cette démonstration, les spectateurs et les visiteurs du château purent découvrir ou apprécier des tableaux équestres de toute beauté ou plus spectaculaires tels que :

- le carrousel des lances,
- la reprise des tandems,
- la reprise des douze.

La magie de l'ensemble de ce ballet équestre fût aussi rythmée par les moments de musique militaire interprétés par la fanfare à pied au complet et en grand uniforme.

La présentation de la Garde Républicaine à Chambord s'inscrit dans une perspective historique car c'est François I^{er}, bâtisseur de Chambord, monument absolu de l'architecture, qui est aussi le fondateur de la gendarmerie territoriale à laquelle appartient la Garde Républicaine.

Au travers de cette opération unique en France, le domaine a pour objectif, entre autres, de rendre au cheval la place qu'il devrait occuper dans ce haut-lieu patrimonial dédié tant à la nature qu'à la culture.

Le commandant du régiment de cavalerie de la Garde Républicaine, définissait cette opération ainsi : *« cette présentation concourt à la vitalité du lien armée-nation en permettant de présenter le régiment à cheval devant le public le plus large, dans un des plus beaux monuments du patrimoine mondial, qui plus est, fort d'une tradition équestre que rappellent les vestiges des écuries du maréchal de Saxe ».*

Réalisée en un mois entièrement par les services d'EPC, l'organisation de ce bel événement fût aussi l'occasion de fédérer les agents du domaine autour d'un projet moteur. Cette manifestation unique en France en 2010 a bénéficié d'un partenariat fort avec le groupe de presse « la Nouvelle République du Centre » et d'une couverture médiatique très importante :



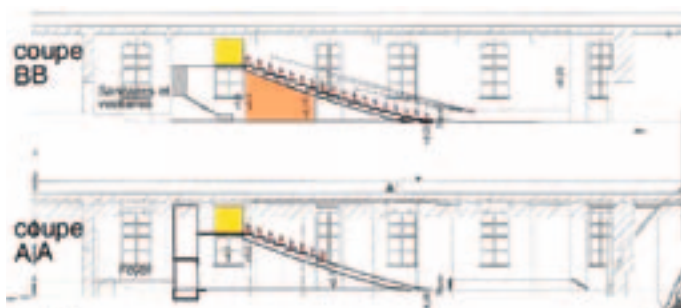
© L. de Serres

- le journal de TF1 de 13h du dimanche,
 - le journal RTL,
 - les radios du réseau France Bleu,
 - « le Parisien Aujourd'hui en France »,
 - « le Point »,
 - « la Croix »,
 - une dépêche AFP,
- ainsi que des articles dans la presse régionale entre autres ;
- la République du Centre,
 - le Berry Républicain,
 - le Télégramme de Brest,
 - les Dernières Nouvelles d'Alsace,
 - l'Écho du Berry.

L'ensemble de la contre-valeur publicitaire de la couverture médiatique sur cette opération peut être estimée à 201 000€ pour un total de 6 326€ TTC de dépenses de communication (insertions, affiches, tracts...).

1.3 Étude de développement commercial

1.4 Lancement d'une étude de programmation de déménagement des services administratifs et de création de gîtes



Lors de la création de l'établissement public du Domaine national de Chambord, il avait été décidé de maintenir la maison forestière des Réfractaires comme pôle administratif.

Au fur et à mesure du développement de l'établissement, de nouveaux personnels ont été recrutés et des aménagements intérieurs et extérieurs du bâtiment ont été nécessaires, sans pour autant répondre aux besoins des employés.

L'ensemble des services étant réparti dans différentes zones géographiques du domaine (château, village, forêt), la cohésion d'entreprise n'est donc pas claire pour le personnel, les fournisseurs et les utilisateurs.

Aujourd'hui, il apparaît indispensable d'effectuer un regroupement des services administratifs sur un même site. Le site du château ayant été privilégié par la direction de l'établissement, il s'agit maintenant d'organiser les aménagements nécessaires en vue du déménagement des bureaux.

Parallèlement, inscrite dans le schéma directeur de l'établissement public, la restauration de la salle des Communs d'Orléans a fait l'objet en 2006 d'une étude préalable réalisée par l'Architecte en chef de Monuments historiques pour la mise valeur de cet espace et la réfection de sa couverture.

Cette salle construite et aménagée au début des années 1970, d'une surface de 450 m² environ, pour une hauteur de 6,50 m, souffre de son aménagement très spartiate et n'offre



aucun confort pour une bonne exploitation. Au cours de l'année 2010, la direction de l'établissement a validé l'installation d'un auditorium dans cet ensemble. Ce nouvel aménagement prévoyait également la création de bureaux en entresol permettant le déménagement du pôle administratif mentionné précédemment.

Afin d'étudier la faisabilité de ce projet, l'établissement public a sélectionné en mai 2010, *via* un avis d'appel à la concurrence, un prestataire de service, dit programmiste. Après étude des lieux, entretien avec les personnels et analyse des besoins, les programmistes se sont engagés dans un travail d'étude de faisabilité. Une des contraintes principales était de conserver dans la salle des Communs d'Orléans les occupations ponctuelles de spectacles et de séminaires. L'étude a fixé le montant des investissements et a démontré un taux de rentabilité interne plus qu'intéressant. Les partenaires publics sensibilisés sur le projet souhaitent accompagner l'établissement dans cet investissement pour une réalisation à court terme.

La mission du prestataire s'est décomposée en quatre phases :

- **Phase 1** : mission de collecte des données et de pré-programmation :

- recueil des données et état des lieux,
- définition des besoins et des objectifs,
- élaboration du pré-programme,
- étude de faisabilité - scenarii,
- estimation prévisionnelle des coûts, planning.

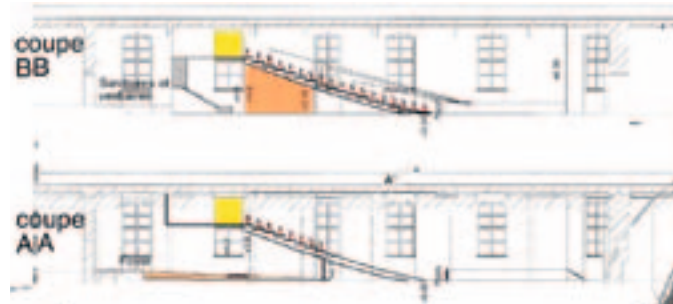
- **Phase 2** : mission de programmation générale et détaillée :

- rédaction du programme général,
- programme architectural, technique et fonctionnel détaillé.

- **Phase 3** : mission d'assistance à la consultation des maîtres d'œuvre :

- rédaction des pièces de consultation,
- assistance à l'organisation des commissions techniques.

- **Phase 4** : mission d'assistance à l'analyse et la validation des études d'avant-projet du maître d'œuvre.



L'étude a également montré les limites techniques et économiques pour la création de bureaux dans les Communs d'Orléans. Aussi il a été décidé de maintenir la planification du regroupement des services administratifs dans le château par l'occupation d'espaces désaffectés et une ré-organisation des espaces de l'enceinte basse.

Une étude de faisabilité sera programmée en 2011 pour la création de gîtes dans la maison des Réfractaires ainsi libérée.

2.1 Conserver, inventorier, protéger, restaurer et enrichir

ENRICHISSEMENT, VALORISATION ET PRÉSENTATION DES COLLECTIONS

Acquisitions

En 2010, treize meubles, objets d'art ou documents ont été achetés pour un montant global de 62 918,43 euros.

Achats

Évoquant l'époque Renaissance, une chaise en noyer sculpté, sans équivalent dans nos collections et une tapisserie flamande provenant de la tenture de « L'histoire de la guerre de Troie » ont rejoint les collections. Une tenture de ce sujet est inventoriée à Chambord en 1657 et deux autres y sont envoyées, l'une par Louis XIV en 1668 et l'autre par Louis XVI en 1782. Ces achats

sont complétés par un très beau portrait de François I^{er}, huile sur panneau de bois, peint à la fin du XVI^{ème} siècle, provenant certainement d'une galerie de portraits.

Les hasards du marché de l'art ont permis de procéder à l'acquisition d'une rare malle de carrosse d'époque Louis XIV, évocatrice de la cour itinérante lors des séjours de chasse du roi.

Les inventaires de Chambord du XVIII^{ème} siècle nous permettent de proposer de remeubler le château selon les états décrits. Ainsi, pour l'époque Louis XV, trois petits meubles d'appoint, souvent mentionnés dans les sources, sont entrés dans les collections : une table à en-cas, une table à écrire à pieds de biche et une table à jeu à plateau rabattable. De dimensions plus imposantes, un secrétaire à abattant s'est ajouté à cet ensemble. L'effort a essentiellement porté sur les miroirs : deux exemplaires aux décors cités dans les inventaires ont été acquis. Le premier, de dimension moyenne et à décor de parcloches en bois doré. Le second, un miroir plus ancien, à décor de plaques de cuivre doré, dont cinq exemplaires étaient présents à Chambord en 1750.

Pour l'appartement du duc de Polignac, deux meubles, achetés séparément (une table chiffonnière et, surtout, une rare coiffeuse d'homme à mécanisme et un fauteuil à coiffer) se complètent parfaitement et redonnent vie à la chambre du Gouverneur.

L'achat d'un ensemble de documents auprès d'un particulier nous a également permis de faire entrer dans les collections de nombreuses cartes postales anciennes, des gravures et des ouvrages, liés à l'histoire du domaine.

Transfert d'archives et d'objets

En 2010, l'Office National des Forêts, a procédé à de nombreux versements d'objets divers, liés à la gestion du domaine au XIX^{ème} siècle : des griffes à marquer les arbres, un sac à furet, des armes (fusils et dagues) ou encore un grelot de rabat en métal argenté. Il faut





© Sandrine Davreau

également mentionner le don par un agent forestier partant en retraite de ses uniformes et de ses insignes.

Un important ensemble d'objets provenant des fouilles de surface qui ont été réalisées ces dernières années dans le domaine par monsieur Louis Magiorani, archéologue, ont rejoint les collections.

Dépôts et prêts

Départ d'œuvre : Un tabernacle en ébène, ivoire et os du XVII^{ème} siècle, dont Chambord n'avait plus l'utilité, a été déposé de manière définitive fin 2010 dans une chapelle de la cathédrale de Tours. Le dossier a été traité en étroite collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre et plus particulièrement madame Irène Jourd'heuil et monsieur Gilles Blicck, conservateurs.

Prêt d'œuvre : Une tapisserie de nos collections, « La vocation d'Abraham » (Bruxelles, XVI^{ème} siècle), provenant de la tenture de l'Histoire d'Abraham a été prêtée à l'ambassade de France à Rome, Palais Farnèse, dans le cadre d'une exposition sur les importantes collections de la famille Farnèse. Elle reviendra à Chambord courant 2011.

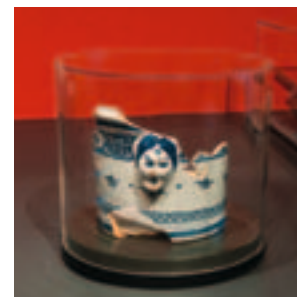
Dépôts : En décembre 2010, pour faciliter la tenue de réunions, le Mobilier National a déposé une table de style Renaissance à trois allonges. En début d'année, des contacts sont établis entre l'établissement public et le château de Blois qui pourrait nous déposer deux

commodes Louis XV, un ensemble de bronzes dorés (candélabres, chandeliers...) et une cave à liqueur supposée provenir des collections du maréchal de Saxe. Ce dernier objet et une paire de candélabres Louis XVI sont arrivés au château pour être placés au sein de l'exposition « Nouvelles acquisitions ».

Restaurations

En 2010, de nombreux objets sont partis en restauration. On peut citer des documents d'archives (comme deux livres d'or du XIX^{ème} siècle et un registre de correspondance du comte de Chambord), des meubles (une chaire renaissance, une table à jeux Louis XV et un chiffonnier Louis XVI), une tapisserie (« L'embuscade », tenture des arts de la guerre, Bruxelles XVIII^{ème} siècle), une vitrine Napoléon III provenant des premières installées à Chambord par le comte de Chambord, un cadre (entourant le tableau « Louis XIV devant une bataille ») et un miroir d'époque Louis XV (reprise de la dorure lacunaire).

Parallèlement, deux tapisseries de « l'Histoire de Diane » (Ateliers parisiens, XVII^{ème} siècle) sont revenues d'une restauration entamée en 2009. On peut ajouter que trois tableaux ont reçus leurs cadres cette année : il s'agit des portraits du maréchal de Saxe par Marianne Loir, de Marie-Antoinette par mademoiselle Denizard (dépôt du château de Versailles en 2009) et de Stanislas Leczinski par Girardet.



© Sandrine Davreau

La mise en valeur du circuit de visite s'est poursuivie cette année par la pose de tissu mural à l'intérieur de deux vitrines murales, l'une présentant le service de table du comte de Chambord et l'autre, une paire de vases en porcelaine de Paris présente sur les inventaires depuis le milieu du XIX^{ème} siècle. On a également procédé à la restauration et à l'installation d'une grande maquette en bois du château, réalisée au XIX^{ème} siècle, dans les combles de l'aile de la chapelle. Cet endroit, nouvellement aménagé, pourra être prochainement ouvert au public.

Exposition

Nouvelles acquisitions, Chambord 2005-2010

2 décembre 2010 – 23 avril 2011

Pour animer sa basse saison 2010-2011, le Domaine national de Chambord a décidé de mettre en valeur une partie du premier étage de l'aile royale, non restaurée et habituellement fermée au public, avec une exposition

consacrée à la découverte de cinq années d'enrichissement de ses collections.

Parmi les 450 objets, meubles et documents d'archives entrés dans l'inventaire depuis 2005, allant de la préhistoire au XX^{ème} siècle, une sélection délicate a été opérée pour illustrer les différents modes d'acquisition (achats, dons et legs, dépôts et versements) pour lutter contre l'image du sempiternel « château vide » et enfin, expliquer, en le valorisant, le travail réalisé depuis le changement de statut de Chambord avec la création de l'établissement public du Domaine de Chambord en 2005.

Les missions confiées à l'établissement public ont servi de fil conducteur à l'élaboration de l'exposition et des cartels : conserver, inventorier, protéger, restaurer, enrichir pour le compte de l'État, mettre en valeur et présenter au public les biens mobiliers et immobiliers constitutifs du Domaine national de Chambord. Le tout mis en œuvre sous le contrôle de la commission des collections dont l'établissement s'est doté et la Conservation Régionale des Monuments Historiques de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre.

Si les collections du domaine forment un véritable inventaire à la Prévert dont l'exposition est le reflet (haches à marteler, lit à baldaquin du XVIII^{ème} siècle, projecteurs du premier sons et lumières au monde, un fusil de garde-chasse, un portrait de François I^{er}, etc.) la scénographie très didactique d'Olivier Marchant permet de comprendre à quel point le parc et le château sont liés dans une histoire qui se dévoile progressivement, au gré des découvertes.

Essentiellement réalisée en interne (commissariat Denis Grandemenge et Alexandra Fleury), cette exposition, dont le coût se monte à 31 586 €, a bénéficié de l'expertise d'Irène Jourd'heuil, conservatrice des Monuments historiques, de Louis Magiorani et Jean-Sylvain Caillou, archéologues.



BILAN DES TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE BÂTI

Direction des bâtiments et jardins

Dans la continuité des années passées, les travaux programmés en 2010 sur le château et dans le parc de Chambord ont permis d'assurer la conservation, la restauration, la mise en sécurité vis-à-vis du public et la présentation du monument.

Pour le château, sur la base du schéma directeur remis en 2007 par Patrick Ponsot, Architecte en chef des Monuments historiques, la programmation de travaux a été établie dans le respect du diagnostic sanitaire ainsi dressé.

C'est donc dans ce cadre que les opérations suivantes ont pu être menées :

Le traitement des abords du château

Les travaux de réfection de l'assainissement des abords de l'enceinte basse et de l'aile Dauphine ont eu lieu de décembre 2009 à mars 2010. Il s'agissait de remettre en état les surfaces et le drainage des pieds de murs. Un diagnostic archéologique ayant été prescrit, l'accompagnement des travaux a été réalisé par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. Outre les travaux mis en œuvre de pose de drains, de réfection des éclairages et de la création d'un revêtement pavé devant les porches, il a été possible aux archéologues de constater la présence du mur des fausses braies au pourtour extérieur des murs du château et de vérifier la présence d'arrachement des balcons et encorbellements figurés dans les gravures de Du Cerceau. L'ensemble des observations suggèrent des fossés restés inachevés au XVI^{ème} siècle et le mur de contrescarpe, figuré sur les gravures de Du Cerceau, jamais réalisé. Le terrain aux abords du monument a été remblayé et nivelé vers la fin du XVII^{ème} ou au début du XVIII^{ème} siècle (rapport Institut National de Recherches Archéologiques Préventives juin 2010).



Les parapets des douves

Les travaux concernent la poursuite du programme engagé en 2009. Il s'agit de la restauration des parapets des douves des abords côté ouest. Face à une ruine très spectaculaire des murets, représentant une zone dangereuse, la restauration en pierre est nécessaire. Le projet de restauration a intégré aussi les préconisations liées à l'usage et à la réglementation Établissements Recevant du Public (balustrade métallique pour les parties insuffisamment hautes).

Les décors des superstructures du donjon

La restauration de la cheminée H1 de la tour Henri V a permis de mettre au point le protocole définitif de restauration et d'hydrofugation des décors des superstructures du donjon. Aussi, il a été proposé la continuité des travaux en se consacrant sur trois éléments, une lucarne (H2) et deux cheminées (H3 & H4). Ces travaux nécessaires à la préservation du décor exceptionnel des parties hautes du donjon, contribuent tant à la sauvegarde du patrimoine qu'à la sécurité du public fréquentant les terrasses. Ces opérations programmées dans le schéma directeur pour 2013 ont été avancées en 2010 pour répondre à l'urgence sanitaire de leur conservation. Des retards de procédure de marchés publics font démarrer ces travaux au cours du premier semestre 2011.





© DMC

Les emmarchements du donjon

Lors de l'installation de la rampe Public à Mobilité Réduite bras ouest du donjon, une intervention de réglage et de layage des pierres de l'emmarchement correspondant ont été réalisés. Pour faire suite à ce programme, (virgule après programme) un protocole d'intervention sur les autres emmarchements du donjon, usés et abîmés par la fréquentation touristique, a été engagé pour une fin des travaux en 2011. Il répond au respect de l'accessibilité à tous du monument et de la sécurité des personnes. Un escalier en bois desservant le « Café d'Orléans » a été remplacé par un escalier en pierre identique à ceux existants au pourtour de la tour.

Le comble de l'aile dauphine

Les travaux engagés en 2009 se sont achevés courant 2010. Pour les mener à terme, il a été nécessaire de réaliser des travaux complémentaires notamment pour assurer la préservation de la maquette du Temple du Ciel contre les déjections des chauves-souris et d'effectuer des renforcements complémentaires sur les poutres et solives encombrées par des gravats dans ce comble. Les travaux terminés permettent une ouverture prochaine au public.

L'escalier à double révolution

Réalisée dans le cadre du mécénat de compétence de l'entreprise Lefèvre, la 3^{ème} étape

de restauration a concerné la volée intérieure sud. Tous les chapiteaux ont été dépoussiérés et restaurés, les joints refaits et les parements nettoyés. L'escalier retrouve ainsi petit à petit tout son éclat et sa splendeur d'origine.

Chargé de l'inspection des objets, des mobiliers, des opérations de mise en valeur ont été réalisées sous la maîtrise d'œuvre du Conservateur des Monuments historiques.

Deux opérations peuvent être soulignées.

- L'une concerne l'aménagement de la pièce 1.4.2. soumis à la commission des collections : l'installation d'une tenture murale permettant d'ouvrir au public un nouvel espace dans les appartements XVIII^{ème} consacré à la place du cheval à Chambord (Haras des Polignac...) et aux gravures du XVIII^{ème} représentant les écuries du maréchal de Saxe.

- L'autre, le remontage du poêle en faïence : sous la co-maîtrise d'œuvre d'Irène Jourd'heuil, conservateur du patrimoine à la Conservation Régionale des Monuments historiques Centre, et de Patrick Ponsot, Architecte en chef des Monuments historiques. Un diagnostic préalable a été commandé en vue du remontage du poêle en faïence dans la 1^{ère} anti-chambre de la suite du XVIII^{ème} au 1^{er} étage du château. Le besoin de renforcement des planchers nécessite cette collaboration qui est étendue à une proposition d'aménagement des espaces XVIII^{ème}.

Des opérations ponctuelles ont été menées pour la conservation du monument, la sécurité du public et du personnel. Ces travaux ont été dirigés conjointement par les services du Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine 41 et la direction des bâtiments et jardins.

Travaux d'entretien et de conservation du château

- La mise en sécurité du circuit de visite sur l'enceinte basse,
- la restauration des poutres du cabinet des Gouverneurs,
- l'installation d'un éclairage dans les réserves tableaux et gravures,
- la restauration de diverses menuiseries, portes, volets, portillons,
- la réfection de la terrasse plomb du lanternon Dieudonné,

- la mise en peinture des menuiseries extérieures de l'enceinte basse sud,
- le décirage des salles en croix du 1^{er} étage,
- la sécurisation des combles de l'aile Gaston d'Orléans et de la tour Robert de Parme,
- diverses opérations d'entretien des pierres fragilisées (loggia aile Dauphine, claveau d'une fenêtre de l'enceinte basse, consolidation de chapiteaux et sculptures, etc.),
- les travaux d'entretien périodiques des vitraux, lambris, parquets, etc.
- la réfection d'une salle pédagogique.

Des travaux techniques, de mise aux normes et de mise en sécurité

- La mise en conformité de l'éclairage de la cour depuis l'enceinte basse,
- la création d'un local coffre-fort,
- l'extension des détections incendie dans des pièces non équipées du château,
- l'installation d'un éclairage dans les bureaux de la régie recette et du régisseur des collections (centre de documentation),
- le ramonage semestriel des cheminées,
- le remplacement des écrans de contrôle du Poste de Contrôle et de Sécurité,
- l'aménagement du café d'Orléans dans l'enceinte du château,
- la mise en conformité électrique de certains espaces.

La sécurité du château est une priorité pour la préservation et la conservation de notre patrimoine. Aussi un diagnostic sécurité a été réalisé à la demande de l'établissement par la mission sécurité incendie de la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication. Cette visite réalisée en avril a permis de dresser un diagnostic de l'existant et de préconiser des évolutions, notamment pour : déterminer le nombre d'agents présents dans les différents niveaux du château, redéfinir leurs rôles, structurer le Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes, préciser les conditions d'exploitation lors de manifestations occasionnelles, rappeler la nécessité d'élaboration d'un plan de sauvegarde des œuvres.

Deux exercices d'évacuation du public ont été organisés durant la période d'exploitation 2010 qui ont permis de vérifier le niveau de sécurité.

- La collaboration entre les services de secours du département et le Domaine national de Chambord a concouru à la mise en œuvre un exercice incendie dans le cadre du Plan d'Établissement Répertoire (PER) ou plan ETARE. Près de trente pompiers ont été réquisitionnés et deux grandes échelles installées de part et d'autre du château. Cet exercice a permis d'une part de calculer les délais d'intervention, d'emprunter les accès d'entrée pour les engins et de manœuvrer dans le monument en toute connaissance.
- D'autre part, il a été préconisé un renforcement des points de sécurité dans le cadre des tirs de feux d'artifice à proximité du château lors de manifestations. La collaboration avec le chargé de mission du ministère de la Culture, les services incendies départementaux, l'Architecte des bâtiments de France a eu pour objet de redéfinir les catégories autorisées pour les feux d'artifice, les distances minimales à respecter et les conditions de tir afin de ne pas mettre en péril la conservation du monument.



C'est le 1^{er} octobre 2009 que l'établissement a proposé la réfection et la mise en valeur des écuries du maréchal de Saxe lors du séminaire de ses instances décisionnelles. La nécessité de restaurer ces vestiges, aux portes du château, est acceptée par tous. La Cour des comptes, dans son rapport annuel 2010, insiste d'ailleurs sur la nécessité de cette intervention de restauration.

Aussi, une étude diagnostic a été notifiée à l'Architecte en chef afin de connaître le potentiel historique et archéologique du site. Les conclusions remises en décembre 2010 permettent de mieux renseigner les ruines des petites écuries, vestiges d'un grand projet d'aménagement des abords, décidé au temps de Louis XIV et abandonné en cours de construction. Après analyse de la bibliographie et confrontation avec les vestiges conservés, il est aujourd'hui possible de se faire une idée des aménagements successifs de cet ensemble de plus de 7 000 m² au sol. Il apparaît que seul l'état des lieux de 1810, le mieux documenté, constitue une base solide pour la restitution de ces ruines et pour sa valorisation future. Leur mise en valeur passe par un curetage des très médiocres aménagements modernes et contemporains par une consolidation des élévations. La couverture proposée reprend celle issue de la documentation du début du XIX^{ème} siècle.



© DMC

Élément fédérateur pour le futur projet d'établissement, il s'agit maintenant d'étudier les possibilités d'exploitation muséographique et scénique en vue de l'inscription de ce projet dans le cadre du contrat de projet État/Région.

Un soin particulier est mené quotidiennement par les services techniques du domaine sur les abords du monument. Des travaux d'amélioration sont aussi à mener pour la qualité de l'accueil sur le site et se concrétisent par l'amélioration des espaces extérieurs du monument. On peut citer : les élagages annuels menés sur les parterres et l'entretien des chemins, l'abattage d'arbres vieillissants et dont les espèces sont inadaptées au site (haies de cyprès, thuyas...), à l'occasion des renouvellements des baux locatifs. Une intervention a été menée sur le remplacement des palissades dans le village. Les anciennes clôtures étaient dans un état sanitaire préoccupant et ne présentaient pas Chambord sous son plus bel habit. Aussi, la réfection à l'identique par un matériau régional (le châtaignier) a été privilégié. Des haies de charmilles plantées à l'arrière de ces palissades permettent de recréer un rideau végétal soigné et uniforme.

Dans la continuité du programme engagé en 2009, le complément des tilleuls sur les alignements du parterre sud a pu être réalisé pour terminer la campagne de ce parterre.

Des travaux aux abords des parkings ont permis de résoudre des problèmes techniques d'assainissement, de fluidité et de circulation des visiteurs.

© DMC

Afin d'entretenir plus de vingt-cinq hectares de pelouse autour du château, il a été nécessaire de renouveler le matériel de tonte. Cet investissement réduit les coûts de fonctionnement consacrés depuis quelques années à l'entretien du matériel existant. La politique de gestion des parterres, mise en place ces dernières années, permet aujourd'hui de diminuer à plus d'un tiers les temps de tonte et de consommation de carburant. La tonte raisonnée des parterres permet d'atteindre cet objectif qui s'est accompagné en 2010 d'un fauchage de certaines pelouses réalisé par un des fermiers en activité sur le domaine (ferme du Pinay) à titre gracieux.

La pose d'un container, intégrant les alimentations en eau et en électricité, sous les ifs de la grange aux Dîmes a rendu possible la création d'un espace de stockage à la nouvelle activité d'un concessionnaire de restauration « Autour du puits » sur le passage du public devant la tour des Princes.

L'entretien des bâtiments du domaine est mené régulièrement pour préserver le patrimoine. Les nombreux renouvellements de locataires durant l'année ont permis d'intervenir dans les maisons du village pour remettre aux

normes les installations électriques et les décorations intérieures vieilles de plus de trente à quarante ans pour certaines.

Le programme initié en 2009 pour la réfection thermique des logements dans le village a permis en 2010 d'intervenir sur six maisons supplémentaires. Préalablement à l'installation d'un chauffage collectif bois dans le village, cette intervention est menée dans le cadre de la lutte contre l'effet de serre.

Parallèlement, des travaux ont été menés sur les bâtiments techniques, à savoir :

- la mise aux normes réglementaires de la station service du domaine, à la maison de la Fidélité,
- les travaux préalables à la mise au norme électrique de la maison de la Fidélité,
- le forage au pavillon de Bracieux,
- la réfection partielle de la Thibaudière (suite à la tempête Xynthia),
- la mise en peinture des menuiseries de la ferme de la Guillonnière,
- la récupération et le traitement des eaux de lavage à la maison de la Fidélité,
- l'aménagement de l'espace traiteur de la ferme de la Gabillière.



2.2 Mettre en valeur et présenter au public

DÉVELOPPEMENT DE CIRCUIT NATURE, AUDIOGUIDE FORÊT ET VISITE LUDIQUE EN FORÊT

Nouvelles prestations dans le domaine forestier

Le service de la visite et de l'action éducative a contribué pour l'année 2010 à la mise en œuvre de nouvelles prestations à destination des familles, visant à promouvoir la découverte du patrimoine naturel du domaine, si souvent méconnu voire ignoré du grand public.



Visite ludique en costume

Elle s'adresse principalement aux enfants, évoquant la vie et le métier des charbonniers en forêt de Chambord. L'animatrice incarne une gardeuse d'oie du village dont le frère est charbonnier dans le domaine royal. Connaissant sa propension au braconnage, elle doit le rejoindre au lieu de son habitat en forêt, dit « le cul de loup » (cabane rustique au cœur de la forêt) afin de le prévenir que les gardes de la capitainerie le recherche. Avec l'aide des enfants, arrivera-t-elle à remplir sa mission tout en vainquant sa peur de la forêt et de ces croyances de paysannes ?

Interactive et particulièrement adaptée au jeune public en famille, cette visite itinérante programmée seulement certains jours au cours de l'été, à titre d'essai, n'a pour l'instant connu qu'une petite fréquentation.

Audioguidage

Il est déclenché par des bornes automatiques le long d'un sentier de promenade en forêt de 3,3 km, au contenu adapté aux familles : le narrateur incarne un garde forestier fictif qui fait état de ses souvenirs lorsqu'il était en activité dans le domaine. C'est l'occasion d'aborder des sujets aussi divers que la gestion cynégétique et forestière, la faune, les différentes essences floristiques et quelques anecdotes.

Cette nouveauté n'ayant pu être mise en place qu'au mois d'août, à titre d'essai, elle sera reconduite pour la haute saison 2011 afin d'évaluer sa pertinence.

Circuit nature en véhicule

Cette excursion transporte les visiteurs au cœur de la forêt où le guide les invite à connaître l'histoire du domaine et les activités humaines qui s'y déroulent, des charbonniers d'hier aux forestiers d'aujourd'hui.

Cette visite sensorielle comporte entre cinq et huit étapes permettant de découvrir l'évolution des paysages qui constituent la forêt de Cham-

bord. Elle permet de comprendre leurs modification au fil des siècles et comment les activités humaines les ont transformés, protégés, etc.

Avec arrêts à pied dans la réserve pour découvrir la diversité des paysages et la place de l'homme dans le milieu forestier (tourbière, taillis sous futaie, landes, cul de loup...).

Face à l'offre plus pléthorique des visites en 4x4, la programmation de cette prestation est restée confidentielle et ne demande qu'à être mieux communiquée pour améliorer sa fréquentation.

Circuits nature pédestres en zone ouverte au public en forêt

Prolongeant les efforts de l'accueil du grand public en forêt, trois nouveaux sentiers de promenade et de randonnées ont été définis (3,3 km, 4,3 km et 8,5 km). Ils sont matérialisés sur un nouveau dépliant disponible gratuitement aux points d'accueil du château et de la place du village - place Saint-Louis.

On ne peut cependant quantifier la fréquentation de la zone librement accessible au public en forêt qui est ouverte librement toute l'année, et à toute heure.

NOUVEAU FILM 3D ET DVD

En juillet 2010, après six ans de diffusion, le film de présentation du château en 3D, proposé au rez-de-chaussée du donjon, a revêtu de nouveaux habits. Moins rapide, tenant compte des découvertes historiques et archéologiques de ces dernières années, mais aussi des progrès technologiques dans le traitement des images, cette nouvelle version de dix-huit minutes est dorénavant sous-titrée en français pour



© Myz

les malentendants, et relayée en allemand, espagnol, anglais et italien pour les visiteurs étrangers. La synchronisation avec le système d'audioguidage sera proposée ultérieurement aux visiteurs. L'opération, installation de la salle comprise, représente un coût de xx €.

Il était normal que la boutique commande la réalisation d'un DVD correspondant à ce nouveau « Rêve d'architecture ». Un film identique est donc en vente depuis septembre 2010, au prix de 9 €, et agrémenté de bonus composés de photographies du château, des salles et détails mentionnés dans le film et visibles dans le circuit de visite. 258 exemplaires ont été vendus au cours des quatre derniers mois de l'année.

Une version « coffret », dans laquelle le DVD enrichi d'un making-off, accompagné d'un livret développant les points d'histoire et d'architecture évoqués dans le film, est à l'étude par le même éditeur, La Maison d'à Côté.



NOUVEAU RÈGLEMENT DE VISITE

Depuis plusieurs années, le Domaine national de Chambord dispose d'un « règlement de visite » qui est présenté dès la billetterie afin de permettre aux touristes de prendre connaissance des conditions pratiques de la visite qu'ils s'appêtent à faire du château.

Entre autres, figurent sur ce document les horaires d'ouverture, les conditions générales de la visite ainsi que les droits et devoirs des visiteurs et de l'EPC.

Ainsi, ce texte permet la plupart du temps de régler au mieux les petits différents de toutes natures qui surviennent inmanquablement sur un site aussi important que celui du château de Chambord.

En 2010, le règlement de visite du Domaine national de Chambord a été mis à jour. Cette modification a permis de répondre aux besoins et aux demandes nouvelles des visiteurs mais aussi bien évidemment de présenter les évolutions dans le fonctionnement du château.

Comme la législation le demande, ce règlement de visite a fait l'objet d'une impression sur un panneau de grandes dimensions pour le rendre vraiment visible et lisible y compris pour les publics spécifiques. Celui-ci est affiché dans une zone de passage obligé du flux touristique.

Désormais, les visiteurs du château pourront trouver ce règlement en tête des caisses de la billetterie fixé sur le bathyscaphe.

Les modifications les plus notables de ce nouveau règlement 2010 sont :

- Les horaires d'ouverture du château (applicables au 1^{er} janvier 2011).

De 10h00 à 17h00 en basse saison (du 01/10 au 31/03) et de 09h00 à 18h00 en haute saison (du 01/04 au 30/09).

- Les règles relatives à l'ordre et à la sécurité publique telles que, l'interdiction :

- de vendre ou de distribuer quoi que ce soit sans autorisation,
- de fumer et de boire dans le château,
- de toucher les collections, les œuvres hors visites tactiles,
- de taguer et faire des graffitis,
- d'entrer dans le château avec des objets susceptibles d'abîmer ou de détériorer le bâtiment ou les collections.

- Les règles propres au Domaine national de Chambord comme :

- l'interdiction qui est faite maintenant à tous visiteurs de pénétrer à l'intérieur du château avec des animaux quels qu'ils soient. Ce point ayant durant de nombreuses années, fait l'objet d'une autorisation devenue une source permanente d'incompréhension et de conflits avec les visiteurs,
- d'escalader ou de s'asseoir sur les balustrades, etc.





© L. de Sieres

Les visiteurs y apprennent également que :

- Le domaine tient à leur disposition un document de visite du château gratuit et que le circuit est libre sans parcours imposé,
- des visites audioguidées avec un acquittement d'un droit complémentaire sont proposées aux visiteurs qui le souhaitent,
- des visites pour les individuels regroupés existent : ces visites sont proposées selon affichage des heures de départ, le visiteur devant acquitter un droit de départ,
- les enfants restent placés sous l'entière responsabilité des adultes qui les accompagnent et qu'aucun enfant mineur ne peut accéder au monument sans être accompagné par un responsable adulte.

Les conditions d'accès et d'acquittement du droit d'entrée sont également précisées ainsi que les gratuités appliquées pour les moins de 26 ans, les personnes handicapées et leurs accompagnants, les enseignants et les étudiants de la Communauté européenne, etc.

Enfin, les visiteurs peuvent encore grâce au règlement de visite, prendre connaissance des infractions et des sanctions, de l'emplacement des objets trouvés, de mise à disposition de registres pour toutes réclamations.

Ce nouveau règlement de visite a été établi grâce à la contribution de l'ensemble

des équipes du domaine qui ont fait part de leurs constatations quant à l'évolution du comportement des visiteurs et en conséquence des nouveaux points à faire figurer ou à faire disparaître de ce document d'usage quotidien.

Mise en place d'un suivi des réclamations, demandes de remboursement et courriers adressés au Domaine national de Chambord :

Avec plus de 750 000 visiteurs par an, le Domaine national de Chambord est naturellement régulièrement saisi de demandes de touristes telles que des autorisations de prises de vues de mariage, des passages à cheval dans le domaine, des stationnements de véhicules de collection pour une photo souvenir... ainsi que bien évidemment des réclamations de visiteurs souhaitant faire part de leur insatisfaction : qualité des visites, des services, du prix des prestations, des tarifs pratiqués par les prestataires ou tout simplement pour des remboursements.

Depuis maintenant un an, un agent est directement chargé de répondre à ces diverses demandes, autrefois en charge de chaque service, pour y apporter une réponse dans les meilleurs délais. C'est ainsi que plusieurs centaines de lettres ont été adressées en 2010.

Bien qu'encore perfectible pour les délais des remboursements, l'établissement public de Chambord peut répondre à toutes les demandes et réclamations. Ainsi, chacune d'entre elles reçoit maintenant une réponse individualisée.

2.3 Accueillir et développer la fréquentation

BILAN DE LA FRÉQUENTATION EN 2010

Évolution de la fréquentation globale

Avec 729551 entrées, la fréquentation du Domaine de Chambord poursuit sa progression après avoir connu une chute en 2003 (647840 visiteurs), mais sans atteindre le niveau de 1997 (763338 visiteurs).

La progression par rapport à 2009 est de +1,75 %, contrairement aux monuments de la région Centre qui ont connu en 2010 une très légère baisse de -0,4 % (données observatoire des publics du CMN).

Décomposition des entrées par tarif :

- plein tarif : 42 % (9,50€),
- gratuité : 24 %,
- professionnels du tourisme : 20 % (5,5 à 7€),
- scolaires : 7 % (0 à 3€ selon la saison),
- tarif réduit : 6 % (8€).

À signaler la progression de la vente aux professionnels du tourisme (+8 %) pour représenter au total 20 % des entrées. Ce constat témoigne du regain d'intérêt de ce secteur pour les châteaux de la Loire. La mesure de gratuité des parkings prise en faveur des voyageurs en contrepartie de la visite du monument a également contribué à cette tendance.

Fréquentation française (52 %)

Le site bénéficie naturellement de la proximité du bassin de population de la région Île-de-France avec Paris en tête (7,25 %) devant le Loir-et-Cher (7,06 %), le Loiret (5,49 %), les Yvelines (3,81 %), les Hauts-de-Seine (3,55 %) et l'Essonne (2,76 %). Malgré la faiblesse des capacités d'hébergement, cette proximité encourage notamment les franciliens à pratiquer de courts séjours à moindre frais.



© Sandrine Davreau



© Sandrine Davreau

Fréquentation étrangère (48%)

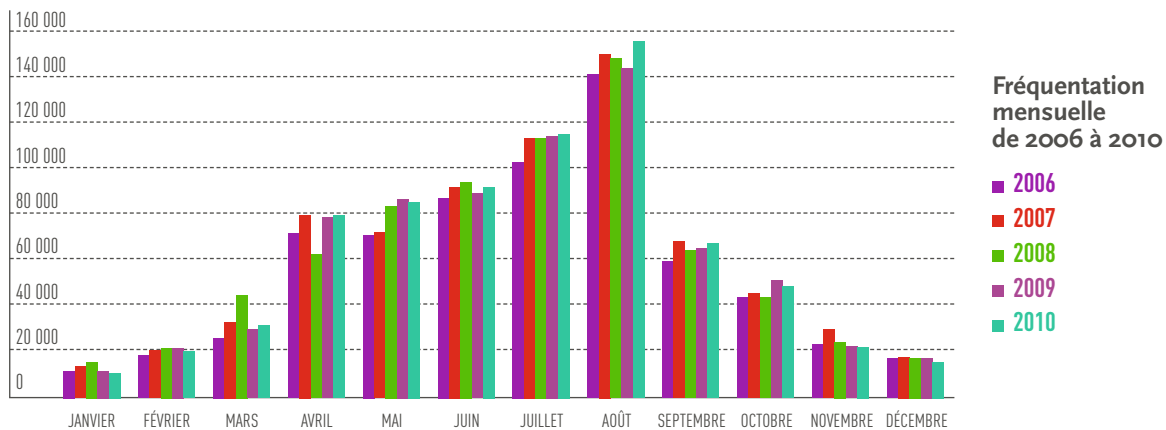
Sans doute en raison de la crise, l'observation faite en 2009 concernant la structure de fréquentation du monument se confirme puisque la part du public étranger se stabilise à hauteur de 48%. Le classement des visiteurs étrangers demeure très proche à 2009 avec en tête les Italiens (5,03%), les Espagnols (4,95%), les Allemands (4,07%), les Américains du Nord (4,03%), les Hollandais (3,03%), les Belges (2,75%), les Anglais (2,69%), à l'exception des Japonais (16 000 entrées contre 21 000 en 2009).

Répartition continentale des visiteurs :

- Europe : 83,98 %,
- Amérique : 7,97 % (USA, Brésil),
- Asie : 6,06 % (Chine, Japon, Taïwan),
- Océanie : 1,25 % (Australie),
- Afrique : 0,21 %.



© Sandra Doreau



PAYS	2010	2009	2010-2009	%
ITALIE	33 069	34 728	-1 659	-5,01
ESPAGNE	32 567	31 790	+777	+2,38
ALLEMAGNE	26 782	28 428	-1 646	-6,14
USA	26 521	27 335	-814	-3,07
JAPON	16 179	21 329	-5 150	-31,83
RUSSIE	12 278	9 807	2 471	+20,12
POLOGNE	11 322	9 412	1 910	+16,87
CHINE	12 779	9 123	3 656	+28,61

BILAN DES ACTIONS DE COMMUNICATION

Dès le mois de janvier 2010, le service de communication a rejoint la direction des publics, bâtissant ainsi une direction des publics et de la communication managée par le même directeur. Cette année a été marquée par trois temps forts de communication. Au cours du premier trimestre, tout en se réorganisant, le service de communication a mis en œuvre une reconquête de la presse départementale et régionale. La volonté de retisser des liens avec les journalistes et les médias locaux était principalement animée par l'arrivée du nouveau directeur général et le souhait de marquer le

développement de nombreux projets pour le Domaine de Chambord. Le travail du service de communication a alors été de présenter les différents projets :

- de programmation culturelle liés à l'arrivée du directeur de la programmation culturelle,
- de développement commercial avec ses projets de création de gîtes en lien avec la volonté de générer de nouvelles ressources,
- l'investissement dans des démarches de développement durable tel que le projet de mise en œuvre d'un système de chauffage au bois pour le château et le village.

Tous ces développements futurs ont été un réel contenu pour consolider les relations avec la presse, lui donnant de vrais sujets de fond pouvant être traités sur le moyen et le long terme.

Du mois de juin au mois de septembre, en parallèle des campagnes institutionnelles



menées sur les départements du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire et du Loiret, une promotion spécifique sur les prestations nature a été réalisée. L'accent mis sur le développement des visites forêts devait inévitablement être communiqué sur le site afin que dès leurs lancements, ces nouveautés puissent s'inscrire dans l'offre du Domaine national de Chambord à destination des touristes individuels.

2010 aura également été l'année d'un rapprochement de communication entre quatre châteaux de la Loire. Sous la coordination de l'office de tourisme Blois Pays de Chambord, le château de Blois, le château de Cheverny, le Domaine régional de Chaumont sur Loire et le Domaine national de Chambord se sont lancés dans l'établissement d'une campagne de promotion parisienne. Ce réseau regroupant des sites touristiques incontournables situés dans un périmètre géographique réduit



© Archivolte

a souhaité communiquer sur les merveilleux châteaux de l'entrée de la Vallée de la Loire. L'organisation conjointe de cette campagne de communication prévue de février à mars 2011 a également pour objectif d'augmenter l'impact visuel et de répéter un message dans des lieux tels que les rames du métro ou ses couloirs. La répartition équivalente du coût de cette campagne de promotion pour chacun des monuments est également non négligeable dans la constitution et la décision de participer à un tel projet. Si les résultats de la campagne 2011 s'avèrent positifs, un second travail entre les sites sera d'ores et déjà envisagé.



© Archivolte

ÉTUDE SUR LE REPLISSAGE DES VISITES POUR LE PUBLIC INDIVIDUEL

Depuis 2005, l'établissement public de Chambord a développé une nouvelle gamme de prestations de visites en direction du public individuel tant dans le château que dans la forêt. Cette volonté d'élargir l'offre commerciale était motivée par deux objectifs principaux :

- développer les ressources de l'établissement,
- offrir une diversité de prestations touristiques correspondant à l'ensemble des typologies de visiteurs du Domaine national de Chambord.

Il est à noter, que depuis quelques années, une priorité à la vente des prestations pour les individuels avait été donnée. Ceci au détriment parfois, des prestations dites groupes également commercialisées par l'établissement et assurées par les mêmes guides ou animateurs. Les plannings de ces visites étaient jusqu'alors établis selon la saisonnalité sans une réelle analyse de la rentabilité de chacune d'entre elles. En 2010, au regard des tendances de remplissage des prestations et



© DMC

aux vues du nombre de visites quotidiennes de celles-ci, mais également après un constat du service des réservations d'un nombre de plus en plus important de refus de visites pour les groupes constitués, il est apparu indispensable d'analyser la rentabilité des visites. Cette étude avait d'une part pour objectif d'adapter les plannings à la fréquentation et d'autre part, à la saisonnalité, ceci permettant de réattribuer des guides aux ventes de prestations dites groupes *via* le service de réservation. Ce lourd travail d'analyse, mené par la direction des publics et de la communication, s'est développé selon les étapes suivantes :

- analyse de la fréquentation mensuelle par type de prestation,
- analyse de la fréquentation du lundi au vendredi par type de prestation et par mois,
- analyse de la fréquentation des week-ends, jours fériés et week-ends prolongés par type de prestation et par mois,
- analyse de la fréquentation par périodes de vacances scolaires et par type de prestation,
- analyse de la fréquentation par type de prestation en commercialisation en matinée ou en après-midi.



© Sandrine Dauveau



© Samira Dineanu

Les résultats de ces analyses ont permis de réajuster la commercialisation des prestations en augmentant leurs nombres lorsque les taux de remplissage atteignaient des résultats supérieurs à 80%. En effet, une fréquentation supérieure à ce pourcentage indispose l'établissement à accueillir ces différentes typologies de visiteurs, à savoir : les familles (quatre personnes), les couples, les familles élargies (six personnes minimum).

À titre d'exemple, lorsque le taux de remplissage d'une visite 4x4 de la réserve est de 80%, cela signifie qu'il ne reste qu'une place de disponible dans le véhicule et que de fait, ce siège ne peut être commercialisé qu'à une personne seule et non aux trois segments de visiteurs mentionnés précédemment. Le potentiel de vente correspondant à la clientèle est ainsi atteint et la rentabilité de la prestation est optimale. Afin d'augmenter les recettes de ces activités, il est donc nécessaire d'ajouter ou de supprimer des prestations. Au regard des résultats de l'étude menée, il a d'ailleurs été décidé d'annuler des visites guidées à destination des individuels durant la basse saison et plus particulièrement entre les mois de novembre et de

février. En effet, ce public étant relativement restreint, les guides ont pu être réattribués à la commercialisation de produits à destination des groupes dont la demande est plus importante à cette période. L'optimisation des ressources humaines et la correspondance à la demande semblent mieux correspondre à un objectif de rentabilité. La mise en application de ces nouveaux plannings de prestations pour les individuels sera effective à compter du 2 janvier 2011 et devra, au troisième trimestre de cette même année, faire l'objet d'une réévaluation puisque de nouvelles prestations de visites auront entre temps vu le jour.



© INDC

2.4 Contribuer à la connaissance du château et du domaine

LES RELATIONS PRESSE

Comme d'autres grands sites du patrimoine français, le Domaine national de Chambord fait régulièrement l'objet de demandes de la part de médias de tous horizons pour la réalisation de reportages. Ceux-ci sont le

plus souvent destinés à des chaînes à caractère touristique et principalement vidéo et photographique.

Le Domaine national de Chambord s'est évidemment employé à accueillir et satisfaire au mieux les demandes de ces médias souvent étrangers qui participent à la notoriété et au prestige de la destination « château de Chambord » à travers le monde.

Par ailleurs en 2010, l'EPC s'est attaché à établir des relations solides et durables avec la presse avec laquelle le domaine est amené régulièrement à travailler bien sûr du Loir-et-Cher et des départements voisins (45, 37...) mais également la presse régionale et nationale.

Ainsi, grâce à un meilleur suivi et à une forte disponibilité des agents, le domaine a pu mener quatre actions de communication notables vis-à-vis de la presse sur des sujets sollicités pour des opérations propres au château de Chambord :

- La presse culturelle avec la grande rétrospective internationale du sculpteur Manolo Valdés dont les œuvres monumentales ont fait la notoriété de cette exposition à Chambord. Première rétrospective de cette ampleur organisée au château, il était impératif de trouver un axe lisible à chacun pour en assurer le rayonnement. Il a été décidé de communiquer sur le travail nécessaire à l'installation d'une telle exposition tout en superlatif. Ainsi, l'arrivée des œuvres déposées par une grue devant l'entrée principale du porche royal a fait l'objet de nombreux sujets télévision, photos et articles. Sur cette opération, le domaine a obtenu vingt-quatre articles dont treize dans la presse nationale, deux sujets télé régionale, un sur France 3 Paris Ile-de-France Centre et un autre sur TV Tours.

- La presse touristique avec une conférence de presse qui a eu lieu le 9 juillet 2010 ; celle-ci étant destinée à présenter tant les nouvelles prestations « nature » telles que l'audioguide



© A. Jirard

ou le plan des abords du château, que de remettre en valeur les activités plus connues telles que les sorties en 4x4 en réserve accompagnées d'un garde ou le brame à l'automne. Seule la presse locale et régionale était invitée dans la perspective de toucher le public local qui représente environ 30 % du total des visiteurs annuels. Nous avons obtenu une bonne couverture sur cette opération locale de proximité avec des papiers dans la Nouvelle République, France Bleu, l'Épicentre, Plus FM et Tours Madame. De plus, fin septembre, deux très beaux sujets sur le brame du cerf diffusés le 20 septembre au journal de 13h de TF1 et le lendemain le 21 septembre au journal de 20h. Ces deux sujets ont eu un impact réel sur la fréquentation des miradors.

- La presse nationale grand public grâce à un événementiel fort avec la venue de la Garde Républicaine à cheval dont ce rapport a déjà fait mention et pour lequel il convient d'ajouter que cet événement a fait l'objet d'un partenariat avec la Nouvelle République et le réseau France Bleu et auquel le journal Le Parisien a consacré deux très bons papiers et enfin, un très long sujet au journal de 20h du dimanche 4 juillet sur TF1. Cet événement a été communiqué en deux temps, annonce et couverture.
- La presse institutionnelle au travers de deux grands papiers d'angle sous la forme d'interview ont permis au domaine de faire un point sur les objectifs à atteindre, le premier dans le journal régional la Nouvelle République du Centre-Ouest et l'autre, dans le journal Le Monde.



© DMC

2010 aura aussi été l'année de la réalisation d'un extraordinaire et inestimable reportage d'environ une heure consacré à Chambord sous toutes les coutures par France 5. Ce reportage a été diffusé à plusieurs reprises et a connu à chaque diffusion une très forte audience.

Au total sur l'année 2010, la direction de la communication aura géré et obtenu :

- 446 articles de presse,
- 18 reportages vidéo,
- 19 chroniques radio.

Ainsi sur l'année 2010, l'ensemble des actions menées par le Domaine national de Chambord ont été valorisées sur les seules couvertures de presse nationale pour une contre-valeur publicitaire estimée à 1 145 779€.



© L. de Serres



© L. de Serres

Google Street View

Les 17 et 18 novembre 2010, le Domaine national de Chambord a accueilli le triporteur « Street View » du moteur de recherche américain « Google ».

Le tricycle, harnaché d'appareils photos et autres boîtiers technologiques, floqué aux couleurs de Google Maps a parcouru les allées et chemins d'accès au château dans l'objectif d'enregistrer des milliers de prises de vues qui seront ensuite assemblées, travaillées, pour composer un panorama à 360° qui sera accessible ensuite sur Google Maps.

Le principe est maintenant connu et simple. « Google » cherche, dans un premier temps, à mettre en images l'ensemble des grands sites du monde pour permettre à tous les internautes de bénéficier d'une visite virtuelle des lieux remarquables de la planète. Ainsi, Versailles a été le premier château à être accessible aux internautes.

Depuis la création de Street View France en 2008, le tricycle a permis d'accéder à des lieux et zones qui ont un intérêt historique, patrimonial ou touristique très fort, ce qui est le cas du Domaine de Chambord. Il était important pour Chambord de ne pas rester en marge de ce nouveau moyen de promotion touristique.

Il permettra une présentation mondiale, et en même temps individualisée, car chacun pourra faire sa propre visite. Fort de 750 000 visiteurs, dont 50 % d'étrangers, cette visite virtuelle va



donner envie à ceux qui l'ont vu d'en donner un aperçu à d'autres. Après deux jours de « promenade » sur place, très liées aux conditions météorologiques, reste la technique assez pointue du montage de la géolocalisation. Un délai d'environ six mois sera nécessaire pour voir le résultat de Chambord en visite virtuelle sur Google Maps. Cette opération a par ailleurs fait l'objet d'un sujet tourné par CNN, sujet qui a été diffusé en décembre 2010.

**Ecat contra si tendere
pergas propterea quia uis
magnast et feriant oculos
turbantia composituras
praeterea spleniemina
possidet ignis multa,
dolorem oculis quae
gignunt.**

2.5 Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion

BILAN DES ACTIONS ÉDUCATIVES

Le service éducatif et de la visite de Chambord propose une offre diversifiée à l'attention de tous les publics, tant pour les individuels que pour les groupes constitués (scolaires et adultes) ainsi que pour des prestations spécifiques pour les publics en situation de handicap. Les activités proposées concernant autant la découverte du monument que celle du domaine forestier.

Le personnel de ce service se compose à l'année de dix personnes au château et trois personnes en forêt, animateurs et/ou guides, pour le plus grand nombre travaillant à temps partiel. En haute saison, ce personnel est renforcé au château par cinq vacataires saisonniers également à temps partiel. Pour ses activités, la réservation téléphonique est assurée par une équipe de deux personnes. Ce service de réservation verra une nouvelle évolution avec deux nouvelles missions pour l'année 2011.

Les prestations à l'attention du public scolaire

- Visites guidées d'1h30 en français, anglais, allemand et italien (deux thèmes) et visites ludiques, guidées et animées par un personnage en costume (quatre personnages).

> 410 groupes ont bénéficiés de ces deux prestations (contre 600 en 2009) soit -31,6 %.

- Ateliers du patrimoine (neuf thèmes) à la journée ou demi-journée au château, ateliers du patrimoine (seize thèmes) à la journée ou demi-journée en forêt, trois thèmes de séjours pour les centres de loisirs, classe patrimoine sur cinq jours (deux thèmes proposés).

> 282 groupes ont bénéficié de ces prestations (contre 401 en 2009) soit une baisse de 29,67 %.

- Carnets découvertes et carnets de randonnées > 223 groupes ont bénéficiés des carnets en 2010, contre 20 en 2009, soit une augmentation fulgurante de 1015 %.

Outre le fait d'une rupture de stock des cahiers d'activités en 2009 avant leur refonte en cours de saison, l'augmentation de cette prestation en 2010 s'explique de la manière suivante : bon nombre des demandes de réservation de prestations pour les groupes scolaires (visites ou ateliers) n'ont pu être programmées dans les délais habituels du fait de l'application tardive d'un nouveau planning perpétuel des chargés d'Action Culturelle, lié à leurs nouveaux contrats de droit privé. Une partie de ces demandes a donc été commuée en prestations de visite libre avec support pédagogique ou alors n'a pu être honorée : 106 groupes scolaires n'ont bénéficié d'aucune prestation par rapport à 2009.

**VISITE ENFANT
PERSONNAGE
COSTUMÉ**

VISITE LUDIQUE EN FORÊT

En 2010, 915 groupes scolaires (environ 25 000 jeunes) ont pu réserver une prestation proposée par l'établissement, contre 1 021 groupes (environ 28 000 jeunes) en 2009, soit une baisse de 10,38 %.

Les prestations à l'attention des individuels

Les prestations pour les individuels

- Présentations du monument, adultes et enfants, en français et en langues étrangères

en haute saison (durée 30 minutes, sans supplément au droit d'entrée),

- visites guidées sur l'histoire et l'architecture du monument (durée 1h30, avec supplément au droit d'entrée),
- visites ludiques, guidées et animées par un personnage en costume (quatre personnages différents) lors des périodes de vacances scolaires (durée 1h30, avec supplément au droit d'entrée),
- randonnées dans la réserve à pied, à vélo, à cheval (durée de 2 à 3h, prestation tarifée),
- découverte de la réserve en véhicule tout terrain (durée 1h30, prestation tarifée),
- observation du brame des cerfs en réserve, à l'automne (durée 1h30, prestation tarifée).

Les aides pour les individuels

- Dépliant de visite gratuit en 13 langues,
- audioguides en 10 langues, en version adulte et enfant (durée 1h30, avec supplément au droit d'entrée),
- carnet d'énigme en français (avec supplément au droit d'entrée).

Nouveauté 2010

- Plan gratuit des parcours forestiers en zone ouverte au public,
- audioguide forêt en français (durée 1h30, avec supplément au droit d'entrée),
- visite ludique en forêt, autour de la vie des charbonniers et leur habitat (durée 1h30, avec supplément au droit d'entrée).

Édition d'une brochure de l'offre éducative

Dans la perspective de l'édition d'une nouvelle brochure présentant les actions éducatives à l'attention des jeunes publics (scolaires et périscolaires), le nombre des prestations existantes a été allégé : certaines prestations ont été mises en sommeil pour valoriser celles qui remportent le plus de succès et favoriser une clarté de lecture de l'offre, en équilibrant le nombre des prestations forêt et château.

En complément des informations fournies par le biais du site Internet, cette brochure est indispensable à la diffusion des actions éducatives d'une part par courrier aux établissements scolaires de la région et d'autre part lors de rencontres avec le milieu enseignant que nous organisons, dans l'objectif de relever la réservation de ces offres.



PROGRAMMATION CULTURELLE ANNÉE 2010

L'année 2010 a été marquée par la création, au mois de septembre, du poste de directeur de la programmation culturelle occupé par M. Yannick Mercoyrol. La création d'une direction de la programmation culturelle, à part entière, dans l'organigramme de l'EPC, marque la volonté de la Direction générale de l'établissement de développer une programmation culturelle de qualité. Et bien qu'elle se doit d'entrer en résonance avec le château et l'époque de la Renaissance, elle sera résolument tournée vers l'art contemporain. Outre les événements « traditionnels » tels que le concert de trompes, la fête de la musique, le bal Renaissance ou le son et lumières, Chambord a accueilli l'opéra Carmen, la pièce de théâtre « Le Souper » ainsi que trois expositions.

Prolongation de l'exposition « Otages de guerre »

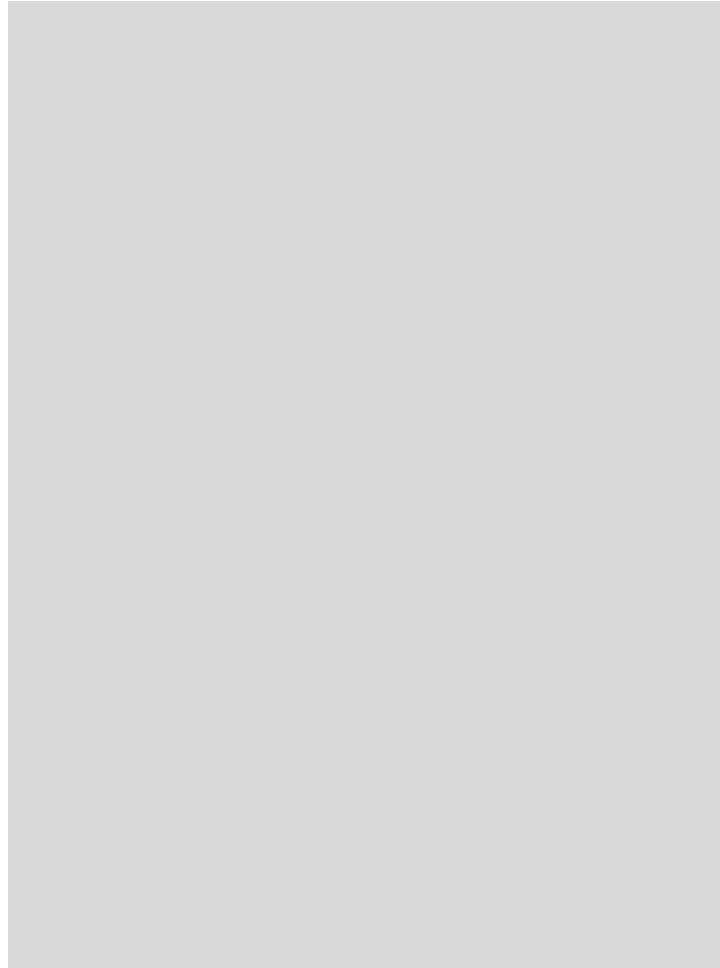
10 octobre 2009 - 3 octobre 2010

L'exposition « Otages de guerre », initialement programmée du 10 octobre 2009 au 2 mai 2010 a été prolongée de cinq mois en raison de son succès permettant ainsi au public familial de l'été d'en profiter. 585 catalogues, publiés chez Artlys, ont été vendus à la boutique.

Fête de la musique

lundi 21 juin à 20h

Un cadre idyllique, des formations musicales aux styles variés, un temps clément, une équipe dynamique : les ingrédients sont restés inchangés pour cette sixième édition de la Fête de la musique à Chambord qui a rencontré le succès attendu. En effet, près de 15 000 personnes sont venues applaudir jusqu'à minuit les quatorze groupes minutieusement sélectionnés pour venir célébrer en musique l'arrivée de l'été.





Chambord, Rêve de lumières

tous les soirs du 26 juin au 18 septembre à la nuit tombée

Succès en demi-teinte pour cette troisième année d'exploitation du spectacle nocturne. En effet, *Chambord, rêve de lumières* n'a émerveillé « que » 22 164 spectateurs, accusant ainsi une baisse de fréquentation de 13% alors que le nombre de visiteurs du château était en hausse. Parmi les raisons supposées, l'absence de communication *in situ* vient s'ajouter à la sempiternelle difficulté de retenir le public à Chambord après la fermeture du château.

Les réjouissances passagères

samedi 10 octobre à 21h

600 danseurs sont venus « baller comme au temps de François I^{er} » lors de la grande soirée Renaissance organisée par l'établissement. Pour cette troisième édition, dont les places ont été vendues en un temps record, nous avons reconduit les mêmes partenariats que l'an passé : la Compagnie Outre Mesure pour l'animation musicale, le Lycée hôtelier de Blois pour la collation et le service, Fêtes & Feux pour le feu d'artifice et enfin l'association « Il était une fois Louis XII » pour la location de costumes. Car si cette soirée était l'occasion de (re)découvrir les danses anciennes et les mets prisés à la Renaissance, elle permettait également aux hôtes de déambuler dans le monument, parés à la mode du XVI^{ème} siècle.

En 2010, le château a également servi de décor à deux spectacles vivants dont Chambord n'a été que le site d'accueil : l'opéra en plein air *Carmen* de Bizet, produit par Akouna et mis en scène par Patrick Poivre d'Arvor et Manon Savary, et *Le Souper*, pièce de Jean-Claude Brisville jouée les 30 et 31 juillet par la Compagnie du Théâtre en Pièces dans la salle des Chasses.

Concert de trompes samedi 26 juin à 20h30

Autre rendez-vous musical très convoité : le concert de trompes donné chaque été dans la cour du château. Cette année, les Trompes de Chambord (sonneurs et élèves) ont partagé la scène avec le Rallye Atlantique, lauréat 2009 du 1^{er} prix du Festival International Lyon-Parilly. Cette formation avait choisi de se produire avec le quatuor de cuivres Quatrième dimension pour ce concert qui a attiré près de 500 personnes.

La création de l'atelier « À la table du Roy »

Un nouvel atelier sur le banquet au temps de la Renaissance, a été créé à l'attention



du public scolaire dans le cadre du stage d'une étudiante de l'Institut National de l'Histoire de l'Alimentation. L'objectif de cette animation est de faire connaître le protocole à observer lors du service à la table royale, par le biais d'une mise en scène entre table royale et dressoir chargé de vaisselle et d'accessoires : les participants jouent et expérimentent les rôles que leur assigne le maître de l'hôtel du roi. Les Journées européennes du patrimoine ont permis d'inaugurer cette action auprès du grand public.



© L. de Serres

Projet de l'Association des Résidences Royales Européennes

Engagé dans le projet intitulé «**à la découverte des Résidences Royales d'Europe** (2009-2011)» supervisé par l'Association des résidences royales d'Europe et soutenu financièrement par la Commission européenne, le service éducatif a été amené à concevoir de nouveaux outils éducatifs et de nouveaux programmes à l'attention du jeune public en 3 temps :

- L'action 1 de ce projet, l'accueil d'une classe patrimoine, s'est réalisée du 3 au 7 mai. Des élèves d'une classe de 4^{ème} d'un collège local, pratiquant une option vidéo, se sont immergés dans l'univers historique, architectural et naturel du domaine durant cinq jours afin de réaliser des petits scénarios originaux et les prises de vues nécessaires au montage d'une série de mini-clips autour des notions suivantes, définies en commun avec les enseignants : circuler, habiter, protéger, créer, imaginer. Au cours du séjour, deux animateurs (belge et polonais) sont venus présenter leur résidence sous la forme d'un atelier de 2h. Dans le même temps, deux animateurs de Chambord sont partis en Belgique et en Pologne afin de présenter

leur site, dotés de nouveaux outils éducatifs exportables, dont parmi eux un château de toiles imprimées de grand format.

- L'action 2, organisée lors des Journées européennes du patrimoine les 18 et 19 septembre, a consisté à diffuser, auprès du grand public, **les résultats vidéo et photographique des classes patrimoines** organisées dans les six sites européens engagés dans le projet, et mieux faire connaître l'existence du réseau des résidences royales par la diffusion d'une brochure de qualité disponible en français et anglais.



© JMC

- L'action 3, le «**Printemps de l'Europe**», se déroulera au mois de mai 2011.



© L. de Serres

2.6 Assurer l'étude scientifique de l'architecture des bâtiments, des collections, des jardins, de la forêt, de la faune et de la cynégétique

ÉTUDES MENÉES SUR LE PATRIMOINE BÂTI

Étude diagnostic à la restauration des couvertures de l'enceinte basse

Le plan de gestion de 2007 proposait la réfection des toitures terrasses dont l'étanchéité n'est plus assurée pour certaines zones. L'approbation de ce document par le service des Monuments historiques a demandé que soit étudié le rétablissement de la couverture du XVII^{ème} siècle en comble brisé. L'Architecte en chef a donc remis en 2009 son étude diagnostic permettant l'étude détaillée des deux solutions. Il a été convenu, lors de l'instruction du dossier en 2010 par les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, de retenir la solution la plus économique et esthétiquement acceptable (réfection de l'étanchéité « habillée » de gravillons des dalles en béton). Cette solution ne remet pas en cause techniquement l'installation à l'avenir d'un comble mansardé.

Étude sur l'installation de cavités pour l'hirondelle de rivage dans le cadre de l'entretien des murs d'escarpe du parterre nord

La présence d'hirondelles de rivage sur le Cosson a été reconnue par une stagiaire de la Direction de la Chasse et de la Forêt. La nidification d'une colonie dans les murs d'escarpe du parterre nord a plus particulièrement été identifiée. Profitant des travaux d'entretien menés annuellement sur cette maçonnerie, un protocole de conservation de cette espèce a été mis au point. Protocole qui sera mis en place à chaque campagne d'entretien puisqu'une demi douzaine de cavités en sable et tuyaux ont été installées et dès l'été, trois de ces nids ont été occupés.

CAMPAGNE DE FOUILLES

Barrage de la Fosse des Ysles

Une prospection sur un site situé à un kilomètre du château a révélé un empierrement qui traverse toute l'ancienne vallée du Cosson où coule la rivière actuelle, canalisée entre 1745 et 1787 et trois chenaux sinuant entre des buttes sablo-argileuses, Les Ysles. L'exhaussement des berges empêche le drainage des pentes et provoque en rive gauche une stagnation des eaux toute l'année.



Long de 175 mètres, l'ouvrage se présente sous la forme d'une maçonnerie en pierres calcaires liées d'un mortier de chaux incluant des tuiles écrasées. Les parties conservées du côté aval montrent un parement de pierres équarries sur cinq faces. La partie centrale de la maçonnerie accueille des moellons de toutes tailles. Le mortier est aussi utilisé en semelle sous la maçonnerie.

Au nord du Cosson actuel, l'aval de la maçonnerie accueillait une maison, ou peut-être un moulin, signalée par des tuiles abondantes, de la céramique alimentaire et une lame de couteau. Au sud, la présence d'un moulin ne fait guère de doute en raison des aménagements hydrauliques mis à jour : bief de régulation, probables réserves à poissons, etc. Dans cette partie, une fosse, qui recueille l'eau des deux biefs, comporte des poteaux et des maçonneries de calage, attestant la présence d'une roue.

À l'heure actuelle, aucune archive ne cite le barrage des Ysles. Dès le XII^{ème} siècle, des moulins existaient dans l'emprise du domaine de Chambord. L'analyse de la céramique, seul élément de datation, indiquerait une période d'occupation du XIV^{ème} - XV^{ème} siècle.

Les éléments récents de cet ensemble sont les aménagements opérés entre 1745 et 1787 pour la régularisation du cours du Cosson :

- élévation de berges artificielles qui couvrent la maçonnerie,
- destruction du bief au nord et partiellement de la maçonnerie pour ouvrir le canal.



ÉTUDES MENÉES SUR LA FAUNE

Études en cours

L'étude expérimentale de dénombrement de cervidés à partir de collecte de fèces au printemps a été poursuivie en 2010 en partenariat avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Une réunion a eu lieu au printemps pour analyser les résultats des échantillons prélevés en 2009. La méthode de collecte a été affinée pour améliorer la conservation des échantillons. Les premiers résultats sont très encourageants. L'analyse des résultats issus de la collecte 2010 sont en attente.

Le suivi de la contamination des cerfs et mouflons par le virus de la fièvre catarrhale ovine mené avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage depuis la saison 2008/2009 a également été poursuivi. Les résultats des prélèvements effectués en 2009/2010 font apparaître un taux de contamination en recul sensible mais font craindre un possible effet sur la gestation des biches, à confirmer suite aux prélèvements effectués lors de la saison 2010/2011.

Chambord, barrage de la Fosse des Ysles, sud, pré-bief et bief de régulation en partie submersible (aval à droite).

Le rapport complet se trouve sur <http://www.archeoforet.org/ouvre/pluloain/barrage/index.htm> (responsable de l'opération : Louis Magiorani, sous le contrôle de Virginie Serna - DRAC Centre, service régional de l'archéologie).

2.7 Assurer la gestion cynégétique du domaine dans le souci des équilibres sylvo-cynégétiques et la préservation de la biodiversité

LA GESTION FORESTIÈRE

Coupes de bois

L'état d'assiette annuel prévoyait environ 80 hectares de coupes de régénération répartis en deux blocs équivalents.

De manière à équilibrer les recettes forestières d'une année sur l'autre, il a été décidé d'anticiper la vente d'un bloc de régénération (environ 40 hectares) et de le vendre fin 2009.

Les 40 ha restants, correspondant à un volume de 8 344 m³ de bois, constitués à 97 % de pin sylvestre, ont été vendus en janvier 2010 pour un montant de 221 970 € HT.

De manière à conforter la trésorerie de l'établissement en générant des recettes dès

le début d'année, il a été décidé une vente par appel d'offre et non l'inscription de ces coupes au catalogue des ventes de l'Office National des Forêts prévues seulement en mars. Cette vente « anticipée » a permis de bénéficier de prix unitaires corrects pour les qualités de bois mises en marché et de la forte demande des exploitants à cette période. Cette initiative est d'autant plus heureuse que la tempête Xynthia du 28 février a fait chuter les cours par la suite.

Le parc n'a d'ailleurs pas échappé à cet événement climatique puisque 1 320 m³ de bois ont été récoltés sous forme de chablis. De manière à maximiser la recette de la vente de ces produits accidentels, tout en dégagant rapidement les voies de circulation du parc, il a été décidé de façonner les plus belles pièces de bois en régie : 450 m³ ont ainsi été martelés, exploités, débardés et cubés en un peu plus d'un mois pour une recette de 17 358,10 € HT. Le solde, soit environ 870 m³, a été martelé puis vendu en plusieurs lots « sur pied » ou à l'unité de produits pour une recette totale de 11 212,60 € HT.

Par ailleurs :

- 872 m³ de taillis et houppiers feuillus ont été cédés à l'amiable aux personnels et habitants de Chambord pour une recette de 5 068 € HT,
- 182 m³ de chêne de qualité ont été exploités en régie par nos propres équipes et vendues pour 15 660 € HT au printemps 2010,
- un lot de 88 m³ de pin sylvestre sur pied a été cédé à l'amiable pour 880 € HT.

La recette totale de bois s'établit donc à 272 149 € HT pour l'année 2010.



Travaux

Un effort important a été réalisé en 2010 pour entretenir les régénérations en cours et favoriser l'installation des semis et la croissance des jeunes plants.

Environ 70 hectares de zones de régénération envahies par la molinie ont ainsi fait l'objet d'un traitement sélectif anti-graminées homologué en forêt en avril 2010. Par ailleurs, 10 hectares de zone à fougère ont également fait l'objet d'un traitement au mois de juillet.

Environ 15 hectares de parcelles ayant échoué en régénération naturelle ont été broyés en octobre 2010 pour être plantés en novembre : 35 000 plants de pin sylvestre et 2 000 plants de chêne sessile seront ainsi mis en place d'ici la fin de l'année.

En février dernier :

- 3 hectares de régénération naturelle de pins ont fait l'objet d'une éclaircie non marchande pour mettre à distance les jeunes arbres,
- 5 hectares de régénération naturelle feuillus ont fait l'objet d'un dépressage.

Enfin, des cloisonnements d'exploitation seront installés fin 2010 dans les peuplements devant faire l'objet de coupes de manière à préserver les sols et la régénération naturelle lors des opérations de débardage.

Ces travaux s'inscrivent dans la logique de dynamisation de la sylviculture initiée en 2009 et se poursuivront dans les années à venir.

Aménagement forestier

Le protocole d'inventaire a été arrêté en août 2010. L'ensemble des zones forestières homogènes et d'une surface supérieure à 0,5 ha feront l'objet d'un inventaire statistique visant



© Buitteux

à mettre à jour la base de données du système d'information géographique qui servira de base aux analyses.

Les premières études de terrain ont démarré en septembre 2010 et se poursuivront jusqu'en mars 2011. L'analyse des résultats est prévue à la fin du printemps 2011 et la rédaction au cours des mois de juillet et d'août 2011.

LA GESTION CYNÉGÉTIQUE

Aménagements cynégétiques

L'accent a été mis en 2010 sur la réfection des prairies. La gestion en semis direct menée depuis plusieurs années sur le domaine et inspirée de la céréaliculture n'a pas donné les résultats escomptés, compte-tenu du souhait de ne pas éliminer les adventices avant semis à l'aide d'un désherbant à base de glyphosate.

De manière à retrouver des prairies appétentes et exemptes d'adventices, il a été décidé de reprendre les labours.

50 hectares ont ainsi été semés après labour ou pseudolabour en mars 2010. Les mélanges

de graminées et légumineuses ont été adaptés aux caractéristiques de sol de chacune des prairies.

L'ensemble des prairies a par ailleurs fait l'objet d'un amendement calcique enrichi à 4 % en azote au printemps ainsi que d'un apport de potasse au mois d'août, les analyses de sols menées en 2009 et début 2010 ayant montré une carence généralisée des sols en cet élément.

30 hectares de prairies seront labourés cet automne pour être semés dès le printemps 2011.

Espèce sanglier

403 sangliers ont été prélevés durant la saison 2009/2010 pour un prévisionnel initial compris entre 500 et 550 animaux. Ce niveau de prélèvement, inférieur de près de 40 % à la saison précédente, s'explique par la faible reproduction 2009, conséquence de l'absence de glandée 2008, et un taux de mortalité très élevé des marcassins en septembre 2009, particulièrement sec.

Les consignes strictes données chaque jour de battue ont participé à la limitation du prélèvement et permis d'éviter d'entamer le capital reproducteur.

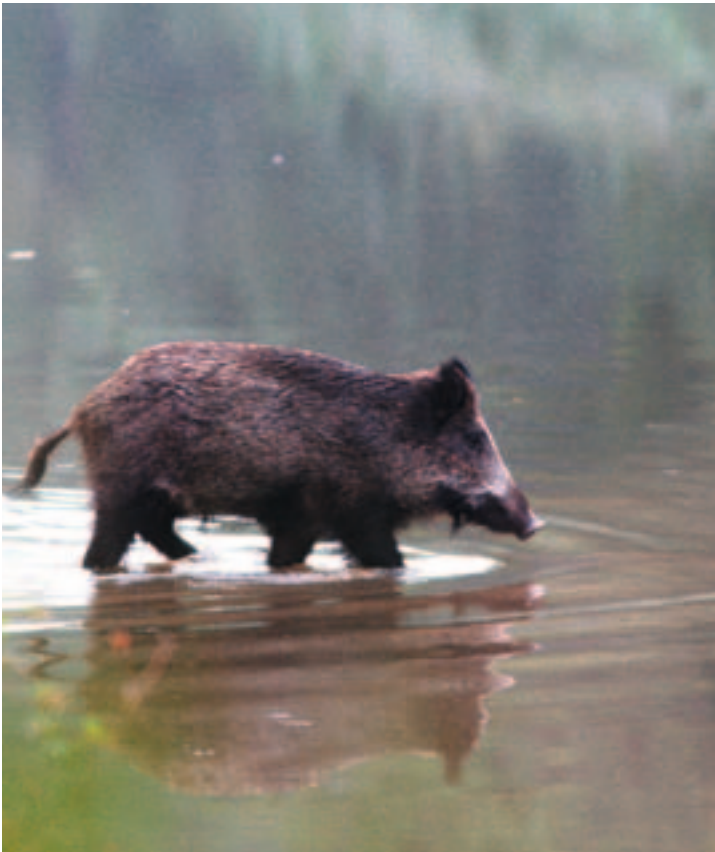
L'excellente glandée 2009 a permis un retour des laies dans un cycle normal de reproduction. Les premiers marcassins sont nés dès le mois de février et le pic de naissances est intervenu aux mois d'avril et de mai.

Lors des comptages du printemps, 600 animaux subadultes et adultes et 400 marcassins ont été dénombrés, sachant que les animaux n'étaient alors pas encore concentrés autour des dispositifs d'agrainage, des glands étant encore disponibles en forêt.

Pour affiner l'estimation de la population et de manière à éviter l'écueil de septembre 2009, des comptages complémentaires sont intervenus en juin et en août et ont confirmé l'excellent niveau de population, des naissances étant intervenues en continu entre avril et août.

Le cheptel avant chasse est actuellement estimé entre 1 600 et 1 800 animaux.

Par ailleurs, 70 jeunes laies, caryotypées, en provenance d'un élevage de la Sarthe ont été introduites fin avril afin de renouveler la



génétique de la population. Les animaux se sont correctement acclimatés au domaine mais restent pour le moment encore peu craintifs des humains même si ce comportement tend à s'estomper avec le temps.

Espèce cerf

198 cervidés ont été prélevés lors de la saison 2009/2010 pour un prévisionnel compris entre 200 et 220 animaux.

La saison a été marquée par des taux de réussite faible en tirs de sélection compte-tenu de conditions météorologiques défavorables à la chasse (sécheresse en début de saison, froid intense en janvier) et de nombreux tirs manqués.

La mise en œuvre d'un panneautage en janvier 2010 a permis de reprendre vingt animaux.

Néanmoins, malgré cette reprise, le plan de chasse restait trop peu avancé fin janvier.

Compte-tenu de la nécessité de réguler l'espèce pour limiter les dégâts forestiers, il a été décidé d'ouvrir le tir des biches et des faons lors d'une battue de régulation mi-février. L'opération fut une réussite puisque quinze animaux ont ainsi pu être prélevés et sera de fait renouvelée dans le futur.

Trois battues mixtes (sangliers et cervidés) sont ainsi prévues durant la saison 2010/2011.

La reproduction de l'espèce a été moyenne en 2009 avec des taux de gestation d'environ 82 % pour les biches et inférieures à 20 % pour les bichettes. Ce dernier résultat est peu surprenant compte-tenu de l'absence de glandée 2008, les faons d'alors devenus bichettes ou daguets, ayant pris un retard de croissance considérable, retardant de fait leur entrée dans la catégorie des reproducteurs.

Le brame 2010 fut animé avec un pic marqué entre le 23 et le 28 septembre. Les premières données sur la reproduction ne pourront être disponibles qu'à compter de mi-novembre, une fois que les fœtus seront clairement visibles.

Il apparaît très nettement que la population est en bonne santé puisque les premiers animaux prélevés, et notamment les faons, présentent un poids moyen élevé. Il est probable que le retour au labour cité précédemment soit pour partie à l'origine de la qualité observée des animaux.



© INIC

Suivi sanitaire

Compte-tenu des problèmes sanitaires apparus au cours de la saison 2008/2009, le suivi sanitaire a été renforcé en 2009/2010. Plusieurs analyses de fèces sont intervenues pendant la saison de chasse : aucun désordre sanitaire d'importance n'a été décelé. Les animaux ont fait l'objet d'un traitement sanitaire par voie alimentaire à la fin de la saison de chasse. Le suivi sanitaire sera maintenu lors des saisons à venir.

Par ailleurs, tous les agents de la direction de la Chasse et de la Forêt ont obtenu en septembre 2010 leur certificat d'examineur initial du grand gibier. Ce faisant, le domaine est désormais en règle vis-à-vis de l'arrêté du 18 décembre 2009 relatif « aux règles sanitaires applicables aux produits d'origine animale et aux denrées alimentaires en contenant » et imposant un nouveau cadre réglementaire pour la commercialisation du gibier.

2.8 Administrer le domaine forestier avec un objectif de développement durable



NATURA 2000

L'année 2010 restera marquée par la mise en place, par le préfet de Loir-et-Cher, du comité de pilotage Natura 2000, commun aux deux sites du domaine.

Rassemblant des élus locaux, des représentants d'associations spécialisées ainsi que des représentants de l'établissement, ce comité s'est réuni pour la première fois le 22 septembre 2010. Il statuera dès 2011 sur les règles de gestion nécessaires au maintien de la richesse biologique du parc.

Le domaine national a été désigné comme opérateur et sera donc chargé d'animer les réunions avec les différents experts membres du comité et de rédiger le document d'objectifs.

Les premières réunions de concertation interviendront en 2011.



2.9 Développer les ressources de l'établissement

CAFÉ D'ORLÉANS

Répondant à une demande de plus en plus insistante des visiteurs et profitant d'une opportunité logistique au sein du monument, le Directeur général a souhaité tenter l'expérience d'un lieu de restauration de qualité, sur le style « salon de thé », pendant les heures d'ouverture du château.

Ouvert début juillet 2010, situé au rez-de-chaussée de l'aile d'Orléans, le « Café d'Orléans » au décor sobre et chaleureux, peut accueillir jusqu'à soixante-dix clients assis à l'intérieur (avec vue imprenable sur le canal et la forêt) ou en terrasse dans la cour royale.

Rencontrant un succès immédiat, il fut décidé, dès le mois d'août 2010, de proposer une offre de quiches et de gâteaux fabriqués et livrés par un maître-artisan renommé de Blois.

Ouvert jusqu'à la mi-octobre puis durant les vacances de Toussaint et de Noël, le chiffre d'affaires 2010 est de 83 294€ (soit 595€ / jours), ce qui confirme le succès de l'expérience.



© L. de Serres

*Ecat contra si tendere
pergas propterea quia uis
magnast et feriunt oculos
turbantia composituras
praeterea spleniemina
possidet ignis multa,
dolorem gignunt.*

BAUX ET CONCESSIONS

LA LOCATION D'ESPACES ET L'ÉVÉNEMENTIEL

L'activité « location d'espaces et événements » a ralenti pendant l'année 2010. La conjoncture économique actuelle a incité les entreprises à réduire leurs opérations extérieures ou à les supprimer, et les particuliers à renoncer à leur projet.

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé d'augmenter les prix des locations d'espaces conformément à la valeur du site et aux prix pratiqués sur le marché, permettant ainsi de mieux valoriser l'offre de Chambord, son image et son potentiel.

Il est à souligner qu'en dépit des difficultés économiques, Chambord demeure un site emblématique pour l'organisation (par les institutionnels) de manifestations de grande ampleur, sportive notamment, tel que le défi inter-entreprises d'Agglopolys, ou de nombreux rallyes et randonnées équestres, pédestres ou automobiles organisés par des associations locales.

*Ecat contra si tendere
pergas propterea quia uis
magnast et feriunt oculos
turbantia composituras
praeterea spleniemina
possidet ignis multa,
dolorem oculis gignunt.*



© Sandrine Davreau

Outre les manifestations récurrentes telles que le Game Fair, on notera qu'un oligarque russe souhaitant offrir à son épouse, à l'occasion de l'anniversaire de celle-ci, le château de Chambord et ses abords, a réalisé une opération représentant à elle seule près de 20 % du chiffre d'affaires 2010.

Un des points d'orgues des événements de l'année 2010, fut, comme mentionné dans les projets marquants du présent rapport, la venue des formations spéciales de la Garde Républicaine les 3 et 4 juillet 2010.

À l'automne 2010, la Direction générale souhaitant renforcer l'activité « événements et locations d'espaces » comme source de revenus pour l'établissement, a confié la réorganisation à une direction spécialement dédiée, chargée de restructurer, compléter et développer l'offre de Chambord.

GESTION DE LA BOUTIQUE

Avec près de 1800 références présentées sur une surface de vente de 400m², la boutique de Chambord représente la plus grande boutique du Val de Loire liée à un site touristique. Cette boutique se veut attrayante par le choix de ses objets où souvent les visiteurs disent « ne pas se sentir dans une boutique de château ou de

© DMC



musée». C'est probablement ce qui fait l'originalité de cette boutique, la volonté de trouver des produits colorés, innovants et sortant de l'ordinaire. Notons également un large choix d'ouvrages allant du guide traduit en 10 langues, aux romans, fictions, livres de cuisine sur la Renaissance, et aux beaux ouvrages sur l'Histoire ou l'architecture.

Ce choix de positionnement caractérise notre originalité qui se décline sur les gammes développées : enfant, terroir, art de la table, tapisserie, textile, livre, papeterie.

Le résultat de la boutique s'établit à 1 705 583,48 € HT contre 1 690 681,07 € HT/2009 soit une hausse de 0,88 % par rapport à 2009, année qui amorçait déjà un changement de mode de consommation des visiteurs. La marge commerciale baisse de 0,13 %/2009, résultante de l'optimisation des prix et une meilleure gestion des stocks (augmentation du taux de rotation des stocks, mise au rebut de produits anciens et invendables).

La baisse des achats des produits chers (livres, audiovisuel...) est compensée par une augmentation des ventes de « petits prix » dont les marges sont meilleures (souvenirs, bijoux, alimentaire, etc).

**Ecat contra si tendere
pergas propterea quia uis
magnast et feriunt oculos
turbantia composituras
praeterea spleniemina
possidet ignis multa,
dolorem oculis gignunt.**

LIBELLÉ	2009		2010	
	CA H.T.	% DU CA	CA H.T.	% DU CA
livres	504 084,30	29,82%	515 897,92	30,25%
accessoires-cadeaux-souvenirs	192 806,23	11,40%	217 796,49	12,77%
textiles	180 003,85	10,65%	178 017,33	10,44%
jeux et jouets	168 476,84	9,97%	165 038,62	9,68%
produits et images papier	143 927,34	8,51%	138 386,21	8,11%
arts de la table-décoration	111 580,46	6,60%	126 291,35	7,40%
produits alimentaires	120 796,64	7,14%	121 069,41	7,10%
papeterie	140 849,76	8,33%	106 497,76	6,24%
bijoux et maroquinerie	54 817,16	3,24%	71 662,29	4,20%
audiovisuel	69 698,72	4,12%	64 061,66	3,76%
presse	768,34	0,05%	864,44	0,05%
jardinage*	8,36	0,00%	0,00	0
service*	2 863,07	0,17%	0,00	0
total	1 690 681,07	100,00%	1 705 583,48	100,00%

Ecat contra si tendere
pergas propterea quia uis
magnast et feriunt oculos
turbantia composituras
praeterea spleniemina
possidet ignis multa,
dolorem oculis gignunt.



PAYS	2009		2010	
	CA H.T.	% DU CA	CA H.T.	% DU CA
FRANCE	856 157,87	45,2	73 385	11,67
USA	123 411,65	5,84	8 997	13,72
ITALIE	87 691,68	4,88	8 941	9,81
ESPAGNE	81 438,40	4,09	8 132	10,01
JAPON	79 987,01	4,89	7 947	10,07
RUSSIE	69 280,90	2,68	5 229	13,25
BRÉSIL	64 703,71	2,98	4 434	14,59
ALLEMAGNE	61 491,02	4,75	7 970	7,72
BELGIQUE	42 528,67	2,05	3 558	11,95
GRANDE-BRETAGNE	38 463,97	2,61	4 157	9,25
AUSTRALIE	32 642,91	1,66	2 688	12,14
CHINE	31 597,25	1,73	2 879	10,98
PAYS-BAS	30 817,23	2,03	3 418	9,02
CANADA	21 251,49	1,03	1 814	11,72
SUISSE	20 495,73	1,15	1 649	12,43
TAIWAN	19 537,75	1,15	1 859	10,51
POLOGNE	18 166,69	1,09	2 413	7,53
MEXIQUE	18 090,85	0,9	1 318	13,73
ROUMANIE	14 876,14	0,72	1 431	10,40
Autres Pays	13 806,29	1,19	1 466	9,42
Total 19 pays étrangers	870 279,34	47,42	80 300	10,84
France	856 157,87	45,20	73 385	11,67

La modification de structure de fréquentation française et étrangère s'est traduite par une baisse des « bonnes ventes » effectuées par la clientèle étrangère. L'afflux supplémentaire de la clientèle française et la gratuité accordée aux moins de 26 ans et aux enseignants n'a pas compensé cette perte.

Le panier moyen visiteur (chiffre d'affaires boutique / fréquentation totale) n'a que faiblement baissé passant à 2,34€ contre 2,72€ en 2009 alors que le panier client boutique baisse plus sensiblement de -2,95 % passant de 11,54€ en 2009 à 11,20€ en 2010. 166.593 clients ont été comptabilisés à la boutique avec une baisse de 2.094 clients par rapport à 2009 traduisant ainsi un regain supplémentaire de clients mais moins de dépenses.

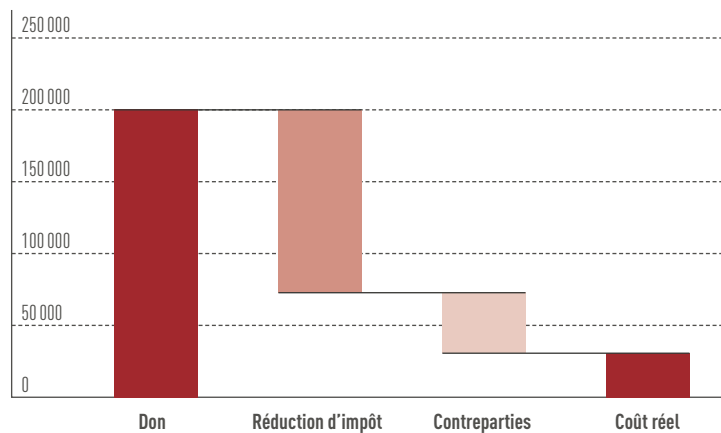
Les dix-neuf principales nationalités étrangères pèsent pour 47,42% du chiffre d'affaires de la boutique (virgule après boutique) pour un nombre de visiteur supérieur à la clientèle française. La boutique est donc plus sensible à la consommation des étrangers, ce qui explique la baisse ressentie en 2010.

MÉCÉNAT

Les effets cumulés de la crise économique et de la diminution des aides publiques rendent la recherche de mécénat à la fois indispensable et difficile. Néanmoins, l'attraction du site a suscité des dons en numéraire de la part de particuliers qui y voient une opportunité fiscale non négligeable, et des dons en nature de la part d'entreprises amies de Chambord.

Une législation attractive en faveur du mécénat (Loi de 2003).

Décomposition du montant du don



Avantages fiscaux pour les entreprises

Les personnes morales bénéficient d'une réduction de 60 % de la valeur de leur don sur le résultat (is/bnc/bic/ba), dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes annuel, reportable sur cinq ans en cas de dépassement. La loi leur permet également de bénéficier de contreparties disproportionnées, dans la limite de 25 % de la valeur du montant de leur don, ce qui fait supporter à l'entreprise mécène un coût réel de 15 %.

Avantages fiscaux pour les particuliers

Les particuliers bénéficient d'une réduction fiscale de l'impôt sur le revenu de 66 % des dons en nature ou en numéraire dans la limite de 20 % du revenu imposable, le crédit d'impôt éventuel pouvant être reporté sur 5 ans.

3.1 Organisation statutaire et administrative

L'ORGANISATION STATUTAIRE

Le Domaine national de Chambord, créé par l'article 230 de la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, est un établissement public national à caractère industriel et commercial. Il est placé sous la haute protection du Président de la République et sous la tutelle des ministres chargés de l'agriculture, de la culture et de l'environnement. Son décret statutaire n°2005-703 du 24 juin 2005 lui a conféré un certain nombre de missions :

1/ Conserver, inventorier, protéger, restaurer, enrichir pour le compte de l'État, mettre en valeur et présenter au public les biens immobiliers et mobiliers constitutifs du Domaine national de Chambord ;

2/ Assurer dans le château et sur le domaine dont il a la charge, par tout moyen approprié, l'accueil du public le plus large, développer la fréquentation du château et du domaine, contribuer à leur connaissance et à celle de leurs collections, concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;

3/ Contribuer à l'enrichissement des collections nationales par l'acquisition, pour le compte de l'État, de biens culturels, à titre onéreux ou gratuit ;

4/ Assurer l'étude scientifique de l'architecture des bâtiments, des collections, des jardins, de la forêt, de la faune et de la cynégétique ;

5/ Administrer le domaine forestier de l'État qui lui a été remis en dotation, avec un objectif de développement durable ;

6/ Assurer la gestion cynégétique du

domaine dans le souci des équilibres sylvo-cynégétiques et de la préservation de la biodiversité ;

7/ Participer, pour ce qui le concerne, à l'effort national et international de préservation du patrimoine architectural et monumental, de la forêt et de la faune sauvage. Dans le respect des compétences relevant de sa spécialité telle que définie à l'article 230 de la loi du 23 février 2005 susvisée, il peut exercer toute activité connexe ou complémentaire à ses missions principales.

*Ecat contra si tendere
pergas propterea quia uis
magnast et feriant oculos
turbantia composituras
praeterea spleniemina
possidet ignis multa,
dolorem oculis quae
gignunt.*

Le Domaine national de Chambord est administré par un conseil d'administration. Le président du conseil d'administration est nommé en conseil des ministres pour une durée de cinq ans renouvelable.

Le conseil d'administration règle les affaires de l'établissement et délibère sur un certain nombre de points listés dans l'article 10 du décret constitutif. Il délègue une partie de ses prérogatives au Directeur général nommé en conseil des ministres pour une durée de cinq ans renouvelable. Le Directeur général est responsable de la politique scientifique, culturelle, forestière, cynégétique et commerciale de l'établissement. Ses attributions sont prévues à l'article 13 du décret statutaire. Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut prendre l'avis de deux instances consultatives prévues par le décret. Il s'agit du conseil d'orientation d'une part, et de la commission des collections d'autre part.

Le conseil d'orientation est consulté sur la politique culturelle, scientifique, forestière, cynégétique et commerciale de l'établissement et toute autre question qui lui est soumise par le président du conseil d'administration. Les membres du conseil d'orientation sont nommés, pour une durée de cinq ans renouvelable, par arrêté conjoint des ministres chargés de l'agriculture, de la culture et de l'environnement, sur proposition du président du conseil d'administration.

La commission des collections est présidée par le Directeur général de l'établissement et donne un avis sur toute question relative à la politique d'acquisition et à la valorisation des collections, aux projets de prêts d'œuvre ou d'objets dont l'établissement à la garde et aux projets de restauration de ces œuvres ou objets.

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'établissement public est dirigé par un Directeur général. Il est doté d'un agent comptable chargé de la tenue de la comptabilité, du recouvrement des recettes et du paiement des dépenses, ainsi que d'un contrôle économique et financier assuré par un contrôleur général.

En 2010, la Direction générale s'appuie sur six directions :

- Le secrétariat général gère l'ensemble des questions administratives, juridiques et financières. Il traite également de l'ensemble des sujets relatifs à la gestion des personnels notamment l'administration du personnel, la gestion des carrières, la formation, l'animation du dialogue social à travers les relations avec la délégation unique et les représentants du personnel, le suivi médical et la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

- La direction des bâtiments et jardins et la direction de la chasse et de la forêt s'occupent de l'ensemble des travaux sur le domaine, tant sur le patrimoine naturel que sur le patrimoine bâti. Elles suivent les préconisations inscrites dans le plan d'aménagement forestier et elles assurent toutes les missions liées à l'entretien, la préservation et la gestion du domaine forestier et de la population faunistique. Elles élaborent la politique d'entretien et de travaux de restauration du château et de l'ensemble des bâtiments, habitations, maisons forestières affectés à l'établissement. Elles mettent en œuvre l'ensemble des travaux liés à l'amélioration de l'accueil des publics ainsi que l'aménagement des locaux réservés au personnel (bureaux, locaux du personnel). Enfin, elles assurent l'entretien des routes et des infrastructures aux abords du château.

- La direction commerciale a pour mission de développer les ressources propres de l'établissement à travers la politique tarifaire, la boutique, les locations d'espaces, les réservations et les concessions. Elle assure la promotion du domaine à travers des salons nationaux et internationaux d'une part, et un démarchage des professionnels du tourisme tant en France qu'à l'étranger d'autre part.

- La direction des publics et de la communication élabore une politique d'accueil des visiteurs à travers l'action éducative, les visites-conférences dans le château et l'animation pédagogique en forêt. Elle a également pour mission d'assurer la sécurité des visiteurs et la surveillance des espaces et des œuvres dans le château. Elle assure par ailleurs toutes les relations avec la presse.

- La direction de la programmation culturelle élabore et met en œuvre la politique culturelle de l'établissement.

Le mécénat et l'événementiel restent rattachés à la Direction générale.

3.2 Fonctions d'accompagnement

GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Bilan au 31/12/2010 (en euros)

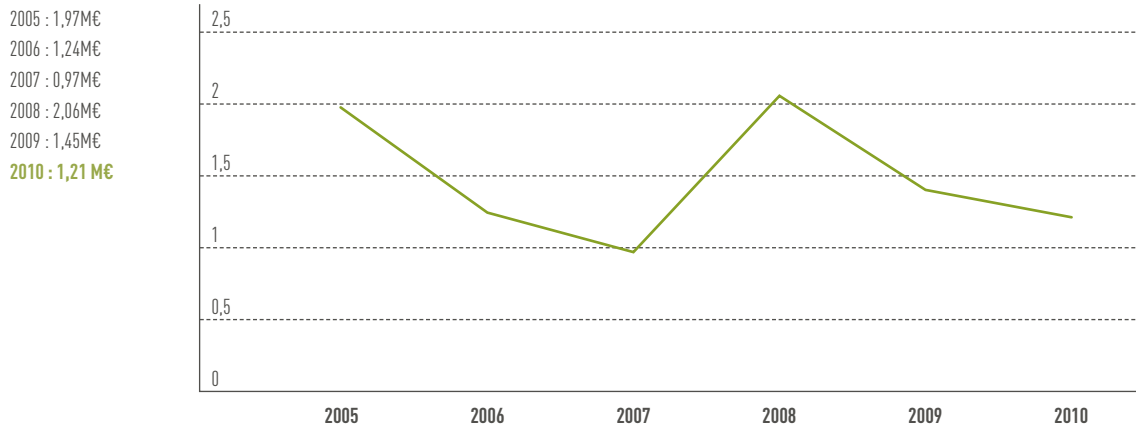
ACTIF		EXERCICE 2010			EXERCICE 2009
ACTIF IMMOBILISÉ		MONTANT BRUT (EN EURO)	AMORTISSEMENT (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :			136 318,03	57 831,32
205	Concessions et droits similaires	200 054,43	63 736,40	136 318,03	57 831,32
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :			11 967 434,49	11 421 077,53
	Immobilisations appartenant à l'État			8 672 184,08	7 667 851,51
212	Agencements et aménagements de terrain	208 887,38	20 888,74	187 998,64	0,00
213	Constructions et installations générales	6 866 791,37	834 426,22	6 032 365,15	5 318 057,01
216	Collections	2 451 820,29	0,00	2 451 820,29	2 349 794,50
	Immobilisations appartenant à l'établissement			3 295 250,41	3 753 226,02
215	Installations techniques, matériels et outillages	865 746,00	296 853,60	568 892,40	500 582,08
218	Autres immobilisations corporelles	4 743 915,00	2 290 262,32	2 453 652,68	3 025 536,24
218 2	Matériels de transports	575 707,87	303 002,54	272 705,33	227 107,70
	IMMOBILISATIONS EN COURS :			2 431 237,29	2 226 965,94
231-1	En-cours collections	110,00	0,00	110,00	110,00
231-3	Mécénat travaux de restauration escalier	534 928,85	0,00	534 928,85	208 972,84
231-31	En-cours sur aménagements	1 842 685,74	0,00	1 842 685,74	1 897 978,93
231-8	Divers travaux en-cours	49 788,67	0,00	49 788,67	49 788,67
232	En-cours sur logiciels	3 724,03		3 724,03	70 115,50
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :			20 060,00	20 060,00
261	Titres de participation (France Museums)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	60,00	0,00	60,00	60,00
	TOTAL (I)	18 364 219,63	3 809 169,82	14 555 049,81	13 725 934,79
	ACTIF CIRCULANT	MONTANT BRUT (EN EURO)	PROVISIONS (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)
	STOCKS ET EN-COURS :			154 038,16	215 537,50
37	Stock de marchandises	154 038,16		154 038,16	215 537,50
	CRÉANCES DIVERSES :			628 011,66	443 064,76
409 1	Avances et acomptes versés sur commande	0,00		0,00	0,00
409 6	Fournisseurs - Emballages à rendre	1 100,00		1 100,00	1 100,00
411	Clients - restes à recouvrer	46 945,19		46 945,19	58 036,44
413	Clients - ventes de bois - effets à recevoir	935,40		935,40	121 547,60
418	Clients - factures à établir	178 758,67		178 758,67	241 527,27
429	Déficits et débits - régie	1 166,22		1 166,22	1 001,71
441	Subvention d'investissements - États	370 277,00		370 277,00	8 815,27
445	État - Taxes sur le CA	20 065,46		20 065,46	6 785,50
447	État - Divers autres impôts	1,14		1,14	0,97
463	Autres comptes clients débiteurs-recettes à recouvrer	4 512,58		4 512,58	0,00
468	Produits à recevoir	4 250,00		4 250,00	4 250,00
	COMPTE DE RÉGULARISATION :			30 003,86	48 746,23
471 5	Recettes régie à vérifier	0,00		0,00	0,00
472 1	Dépenses avant ordonnancement	0,00		0,00	0,00
486	Charges constatées d'avances	30 003,86		30 003,86	48 746,23
	DISPONIBILITÉS :			4 424 031,31	3 015 909,51
50	Valeurs mobilières de placement	1 060 424,96		1 060 424,96	2 846 600,90
511 2	Chèques à encaissement	13 166,63		13 166,63	1 934,00
515 1	Banque - Compte au Trésor	342 866,39		342 866,39	167 374,61
516	Compte à terme	3 000 000,00		3 000 000,00	0,00
518 8	Intérêts à recevoir	7 573,33		7 573,33	0,00
	TOTAL (II)	5 236 084,99	0,00	5 236 084,99	3 723 258,00
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	23 600 304,62	3 809 169,82	19 791 134,80	17 449 192,79
			FR	3 017 741,49	2 144 543,57

PASSIF		EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
CAPITAUX PROPRES		MONTANT (EN EURO)	MONTANT (EN EURO)
	CAPITAL :	5 527 575,16	5 192 897,63
102 10	Biens appartenant à l'État et remis en dotations	131 345,49	131 345,49
102 11	Collections	1 919 067,31	1 919 067,31
103 30	Biens remis en pleine propriété	2 812 936,88	2 812 936,88
103 50	Dons et legs en capital	664 225,48	329 547,95
	RÉSERVES :	5 018 398,29	5 225 319,49
110	Report à nouveau	4 862 534,35	4 680 621,33
120	Résultat de l'exercice	155 863,94	544 698,16
	SUBVENTIONS :	6 886 222,09	5 450 695,95
131/139	Subventions d'investissement nettes d'amortissement	6 886 222,09	5 450 695,95
	TOTAL (I)	17 432 195,54	15 868 913,07
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
151	Provisions pour risques	43 588,00	0,00
154-158	Provisions pour charges	95 697,00	0,00
	TOTAL (II)	139 285,00	0,00
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (III)	17 571 480,54	15 868 913,07

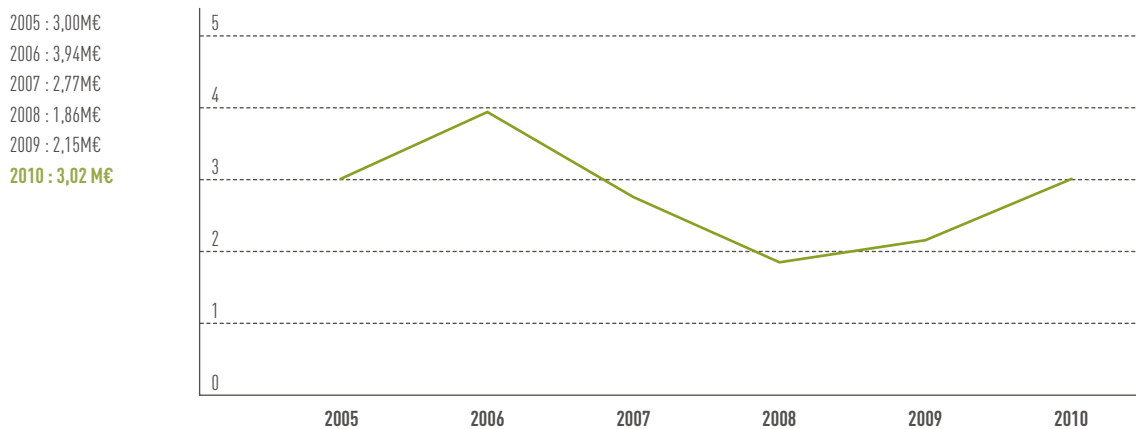
DETTES		EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES :	1 310,76	1 565,29
	Dépôts et cautionnements reçus	1 310,76	1 565,29
	AUTRES DETTES :	2 025 145,63	1 380 154,86
4047	Retenue garantie sur marché	11 885,69	16 484,45
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	1 722 803,12	905 377,77
4191	Clients - Avances reçues sur commande	2 047,56	6 888,96
428	Personnel - Charges à payer	130 735,15	121 272,90
43	Sécurité sociale et autres organismes	75 300,99	38 424,93
438	Charges sociales - Charges à payer	48 834,57	56 599,74
445	État - Taxes sur le CA	12 438,20	27 446,34
466	Autres comptes créditeurs	799,49	538,57
4682	Ressources affectées (AAC)	20 300,86	207 121,20
	COMPTE DE RÉGULARISATION	40 449,47	23 349,01
471 8	Autres recettes à classer	30 786,77	6 086,01
472 8	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00
487	Produits constatés d'avance	9 662,70	17 263,00
	DISPONIBILITÉS :	152 748,40	175 210,56
515 9	Débits attendus	82 748,40	85 197,54
545	Régie de recettes	70 000,00	90 013,02
	TOTAL (IV)	2 219 654,26	1 580 279,72
	TOTAL GÉNÉRAL (III + IV)	19 791 134,80	17 449 192,79

Évolution de la CAF et du fonds de roulement

La capacité d'autofinancement



Niveau du fond de roulement



Le niveau du fonds de roulement augmente de 0,87M€ pour s'établir à 3,02M€, soit 107 jours de fonctionnement.

Soldes intermédiaires de gestion (en euro)

PRODUITS ET CHARGES (EN EURO)		SOLDE (EN EURO)
Ventes boutique	1 705 583,55	
Coût d'achat des marchandises vendues	-862 715,63	
Ventes Café d'Orléans	69 641,74	
Coût d'achat des marchandises vendues	-29 600,91	
MARGE COMMERCIALE		882 908,75
Marge commerciale boutique	842 867,92	
Marge commerciale Café d'Orléans	40 040,83	
Ventes de bois et trophés	277 243,97	
Travaux	0,00	
Prestations château et forêt	5 345 787,28	
Vente de venaison	33 878,49	
Produits des activités annexes	103 596,82	
Locations immobilières	192 362,24	
Occupations à régulariser	112 350,14	
Locations parkings	608 836,14	
Locations d'espaces	153 475,86	
PRODUCTION DE L'EXERCICE		7 710 439,69
Production de l'exercice	7 710 439,69	
Achats d'approvisionnements		
Consommations en provenance des tiers	-3 304 306,48	
VALEUR AJOUTÉE		4 406 133,21
Valeur ajoutée	4 406 133,21	
Subventions d'exploitation	2 638 965,01	
Impôts et taxes	-275 735,01	
Charges de personnel	-5 473 211,98	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		1 296 151,23
Excédent brut d'exploitation	1 296 151,23	
Autres produits de gestion courante	7 342,99	
Reprise/amortissements et provisions	0,00	
Transfert de charges d'exploitation	14 156,65	
Autres charges de gestion courante	-107 205,76	
Dotations aux amortissements et provisions	-1 204 750,59	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		5 694,52
Résultat d'exploitation	5 694,52	
Produits financiers	70 109,90	
Charges financières	0,00	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		75 804,42
Produits exceptionnels	206 812,54	
Charges exceptionnelles	-107 750,02	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		99 062,52
Résultat courant avant impôts	75 804,42	
Résultat exceptionnel	99 062,52	
Impôts sur les bénéfices	-19 003,00	
RÉSULTAT NET COMPTABLE		155 863,94

Évolution et réalisation des budgets, charges et produits

Compte de résultat de l'exercice 2010 (en euro)

NATURE DES CHARGES (HORS TAXES)		EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
CHARGES D'EXPLOITATION		MONTANT NET (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)
	ACHATS DE MARCHANDISES	892 316,54	840 066,13
607 0	Achats de marchandises boutique	797 340,80	769 565,10
607 4	Achats de marchandises Café d'Orléans	29 600,91	0,00
608 1	Frais accessoires sur achats	3 875,49	3 036,61
609 7	Remises rabais ristournes obtenus	0,00	-6 448,04
603 7	Variation de stocks de marchandises	61 499,34	73 912,46
	AUTRES ACHATS NON STOCKÉS	844 226,77	777 398,51
606	Autres achats	844 226,77	777 398,51
	AUTRES CHARGES EXTERNES	2 735 814,72	2 350 863,46
61	Services extérieurs	1 315 181,28	1 078 294,35
62	Autres services extérieurs (hors 621)	1 144 898,43	998 516,06
63	Impôts - Taxes et versements assimilés	275 735,01	274 053,05
	CHARGES DE PERSONNEL	5 473 211,98	5 407 845,35
621	Coût du personnel mis à disposition	1 501 463,11	1 681 195,52
641	Rémunérations du personnel employé par l'EPC	2 930 395,03	2 751 386,76
645	Charges de sécurité sociale	936 327,10	877 784,54
647	Autres charges sociales	105 026,74	97 478,53
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	107 205,76	136 311,82
681 1	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 204 750,59	1 048 684,93
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I)	11 257 526,36	10 561 170,20
CHARGES FINANCIÈRES		MONTANT NET (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)
666	Intérêts versés	0,00	0,00
665	Escomptes accordés	0,00	0,00
666	Pertes de change	0,00	0,00
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (II)	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		MONTANT NET (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)
671	Sur opérations de gestion	61 244,71	25 962,72
675	Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	2 917,31	6 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	145,95
687	Provision pour litiges	43 588,00	0,00
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)	107 750,02	32 108,67
695	Impôts sur les bénéfices (IV)	19 003,00	32 560,00
	TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)	11 384 279,38	10 625 838,87
	SOLDE CRÉDITEUR - BÉNÉFICE	155 863,94	544 698,16
	TOTAL GÉNÉRAL	11 540 143,32	11 170 537,03

Évolution et réalisations produits (en euro)

NATURE DES PRODUITS (HORS TAXES)		EXERCICE 2010	EXERCICE 2009
PRODUITS D'EXPLOITATION		MONTANT NET (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)
VENTES DE PRODUITS - PRESTATIONS DE SERVICES			
701	Ventes de bois / Trophées	277 243,97	214 622,28
706	Prestations château et domaine (Droits d'entrées)	5 345 787,28	5 291 552,52
707 0	Ventes boutique	1 705 583,55	1 688 007,03
707 1/707 3	Vente de venaison et de gibiers vivants	33 878,49	17 086,24
707 4	Ventes Café d'Orléans	69 641,74	0,00
708	Produits des activités annexes (hors 7083)	103 596,82	152 338,94
708 30/31	Locations immobilières (habitations et commerces)	192 362,24	217 149,99
708 32	Locations d'espaces (manifestations privées)	153 475,86	170 977,25
708 33	Locations parkings	608 836,14	409 206,58
708 39	Occupations à régulariser	112 350,14	215 041,49
SOUS-TOTAL A - CHIFFRE D'AFFAIRES NET		8 602 756,23	8 375 982,32
74	Subventions d'exploitation	2 638 965,01	2 545 134,17
75	Autres produits de gestion courante	7 342,99	5 737,31
79	Transfert de charges d'exploitation	14 156,65	18 453,41
SOUS-TOTAL B		2 660 464,65	2 569 324,89
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (A+B) (I)		11 263 220,88	10 945 307,21
PRODUITS FINANCIERS		MONTANT NET (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)
761	Revenus actions France Museums	59 701,60	59 701,60
767	Produits de cession de VMP	2 834,97	11 266,78
768	Intérêts courus	7 573,33	0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (II)		70 109,90	70 968,38
PRODUITS EXCEPTIONNELS		MONTANT NET (EN EURO)	MONTANT NET (EN EURO)
771/772	Sur opérations de gestion	911,07	18,83
775	Cessions d'éléments d'actif	24 852,00	4 367,89
777 1	Quote part de subvention virée au résultat	168 658,73	145 261,56
777 2	Reprise «ressources affectées»	912,47	912,47
778	Autres produits exceptionnels	11 478,27	3 700,69
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELLES (III)		206 812,54	154 261,44
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)		11 540 143,32	11 170 537,03
SOLDE DÉBITEUR - PERTE			
TOTAL GÉNÉRAL		11 540 143,32	11 170 537,03

LES ACHATS PUBLICS

Marchés et contrats notifiés en 2010

MARCHÉS ET CONTRATS	NUMÉRO	FOURNISSEURS	DATE DE NOTIFICATION	DATE DE FIN	MONTANT HT ANNUEL FORFAIT (EN EURO)	MONTANT TTC ANNUEL FORFAIT (EN EURO)
Restauration des parapets des douves	MS 2009/22 - lot 2	ABBR serrurerie	29/01/2010	31/12/2010	5 129,55	6 134,94
Audioguidage	MS 2009/25	SYCOMORE	29/01/2010	18/02/2011	lot 1 : 19 629,40 lot : 23 500,00	lot 1 : 23 476,75 lot 2 : 28 106,00
Alimentation gibier 2010	MS 2009/26	Barbary	11/01/2010	31/12/2010	mini : 22 380 maxi : 69 000	mini : 23 611 maxi : 72 800
Entretien des routes	MS 2010/01	SAS VERNAT TP	14/04/2010	31/12/2010	50 687,36	60 622,08
Comble de la chapelle, travaux complémentaires de charpente	MS 2010/02	SA Bonnet	13/03/2010	30/06/2010	32 153,20	38 455,23
Restauration parapets des douves, maçonnerie pierre de taille	MS 2010/03	groupement LEFEVRE/EUROVIA	12/06/2010	31/12/2011	439 425,45	525 552,83
Promenades équestres	ani/2010/02	les écuries de la Bouamerie	19/07/2010	15/08/2010	7 582,94	8 000,00
Équipement salle 3D	MS 2010/04	MEDIA DIFFUSION	06/06/2010	30/09/2010	16 540,28	19 782,17
Commissariat expo 2011 Comte de Chambord	CS ani/2010/03	Patrick Guibal		00/00/2012	8 000,00	8 000,00
Mise aux normes station carburant	MS 2010/05	PETRO TEC	09/07/2010	09/07/2011	65 618,00	78 479,13
Pièce de théâtre	C ani/2010/04	la compagnie du théâtre	17/03/2010	31/07/2010	450,00	450,00
Entretien des menuiseries extérieures du château	MS 2010/06 bis	HERMELIN	23/07/2010	31/07/2011	33 955,00	40 610,18
Consultant	MS 2010/07	NOVA SPORT	27/05/2010	01/09/2010	58 616,00	70 104,74
Transport et installation exposition Valdès	CS ani/2010/05	EDUARDO CAPA SA	22/03/2010	15/09/2010	77 998,50	77 998,50
Contrat photographe	CS 2010/08	Sandra DAVEAU	22/04/2010	31/12/2011	24 000,00	24 000,00
Fête de la musique	C ani/2010/06	vengeur demasqué	21/06/2010	21/06/2010	120,00	120,00
Fête de la musique	C ani/2010/08	frogs sound	21/06/2010	21/06/2010	965,00	965,00
Fête de la musique	C ani/2010/09	3L editions	21/06/2010	21/06/2010	1 100,00	1 100,00

MARCHÉS ET CONTRATS	NUMÉRO	FOURNISSEURS	DATE DE NOTIFICATION	DATE DE FIN	MONTANT HT ANNUEL FORFAIT (EN EUROS)	MONTANT TTC ANNUEL FORFAIT (EN EUROS)
Fête de la musique	C ani/2010/11	urban cactus	21/06/2010	21/06/2010	200,00	200,00
Programmiste	MS 2010/09	BLASSOCIES	09/07/2010	09/07/2011	58 100,00	69 487,60
Appels téléphoniques parkings	C 2010/10	SCUTUM	05/05/2010	04/05/2011	600,00	717,60
Frais de mise à disposition d'un cheval	C ani/2010/12	Isabelle Chatry	21/06/2010	31/12/2010	-	390,00
Fête de la musique	C ani/2010/13	la small factory	21/06/2010	21/06/2010	800,00	800,00
Fête de la musique	C ani/2010/14	une femme mariée	21/06/2010	21/06/2010	550,00	550,00
Fête de la musique	C ani/2010/15	old blind mole orkestra	21/06/2010	21/06/2010	370,00	370,00
Enlèvement détritus parkings	CS 2010/06	SNR 41	04/04/2010	19/09/2010	5 235,12	6 261,20
Fête de la musique	ani/2010/16	ARIBO	21/06/2010	21/06/2010	600,00	600,00
Fête de la musique	ani/2010/17	Dominique Clavreul	21/06/2010	21/06/2010	160,00	160,00
Tickets restaurant	MS 2010/11	SODEXO	18/10/2010	17/10/2011	82 000,00	82 000,00
Concert de trompe du 26 juin 2010	ani/2010/18	assos Rallye Atlantique	26/06/2010	26/06/2010	3 000,00	3 000,00
Exposition DELPIRE	MS ani/2010/19	SARL Delpire	30/09/2010	13/03/2011	50 000,00	59 800,00
Menuiseries village lot 2 peinture	MS 2010/14	SA Portevin	21/12/2010	30/06/2011	19 087,20	20 137,00
Menuiseries village lot 1 menuiserie	MS 2010/14bis	SARL Lardillier Badin	20/12/2010	30/06/2011	38 189,05	40 289,45
Bal Renaissance	ani/2010/20	Outre Mesure	09/10/2010	09/10/2010	10 000,00	10 500,00
Bal Renaissance	ani/2010/21	lycée hostellier	09/10/2010	09/10/2010	9 000,00	9 000,00
Bal Renaissance	ani/2010/22	Média diffusion	09/10/2010	09/10/2010	1 000,00	1 196,00
Repas chasse	MS 2010/16	Chambord prestiges	03/12/2010	18/02/2011	-	mini : 25 000 maxi : 45 000
Expo nouvelles acquisitions	CS ani/2010/23	ARCHIVOLTE	28/10/2010	30/04/2010	19 200,00	21 933,90
Alimentation gibier 2011	MS 2010/17	Barbary	03/01/2011	31/12/2011	mini : 27 411 maxi : 85414	mini : 28 918 maxi : 90 111
Achat tracteur	MS 2010/18	SN Depussay	27/12/2010	31/03/2011	55 200,00	66 019,20

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les ressources humaines

L'effectif permanent

L'année 2010 a été marquée par la nomination d'un nouveau Directeur général en début d'année, par une réorganisation des services administratifs (création d'un secrétariat général regroupant le service des affaires financières, le service du personnel et le service de la billetterie) et par la création d'une direction de la programmation culturelle.

Onze salariés ont quitté l'établissement au cours de l'année (*cf. tableau ci-dessous*) dont six cadres parmi lesquels deux ont été remplacés par voie de nomination (*Directeur général et fondé de pouvoir*). La création d'un secrétariat général et d'une direction de la programmation culturelle ont nécessité le recrutement de deux fonctionnaires cadres en détachement.

Deux CDI de droit privé ont été recrutés sur des remplacements de personnels. Ainsi un ouvrier forestier parti en retraite a été remplacé par un menuisier et un agent d'accueil parkings a été recruté suite à un départ volontaire.

Au total, sur onze départs, seuls six recrutements ont été opérés permettant ainsi un gain de cinq ETP sur les effectifs permanents.

Au 31 décembre 2010, le Domaine national de Chambord emploie 120 permanents tous statuts confondus (contre 111 en 2005, 116 en 2006, 124 en 2007, 126 en 2008 et 125 en 2009).

Cf : tableau récapitulatif de la répartition des personnels en fonction de leur statut.

Réorganisation des services et mouvements internes

- Création d'une direction de la programmation culturelle.
- Création d'une direction des publics et de la communication.
- Regroupement du service des affaires financières et de la direction du personnel et des affaires générales sous l'autorité du secrétaire général.
- Suppression de la mission inspecteur hygiène et sécurité.
- Suppression d'un poste de chargé de communication et redéploiement sur le service des réservations.
- La direction du patrimoine naturel et la direction du patrimoine bâti ont été renommées successivement « direction de la chasse et de la forêt » et « direction des bâtiments et jardins ».

Changements de statuts

Dix agents ont souhaité opter pour un changement de statut en droit privé en signant un contrat avec l'établissement, parmi lesquels, huit chargés d'actions culturelles ; ce nouveau statut leur permettant de travailler sur la base de l'accord de modulation en vigueur dans l'établissement et de bénéficier des plannings perpétuels.

Trois agents de droit public (relevant auparavant du Centre des Musées Nationaux) ont également signé un contrat de droit privé, réduisant ainsi les effectifs de droit public de l'établissement à sept salariés. Pour mémoire, l'établissement comptait quarante-et-un agents de droit public lors de sa création en 2005.

Mouvements de personnels permanents

DÉPARTS	STATUTS	FONCTIONS
Rupture conventionnelle	2 contrats de droit privé EPC	1 inspecteur hygiène et sécurité 1 Directeur général adjoint
Retraite	1 contrat de droit privé ONF 1 contrat de fonctionnaire ONF	1 ouvrier forestier 1 agent forestier
Licenciement	1 contrat de droit privé EPC	1 responsable des affaires financières
Démission	3 contrats de droit privé EPC	1 vendeur boutique 1 agent d'accueil parkings 1 directeur du personnel et des affaires générales
Fin de détachement	1 contrat de fonctionnaire culture 1 contrat de fonctionnaire budget	1 Directeur général 1 fondé de pouvoir
Fin de mise à disposition	1 contrat de fonctionnaire culture	1 agent de surveillance
ARRIVÉES	STATUTS	FONCTIONS
Recrutements	2 contrats de droit privé EPC	1 agent d'accueil des parkings 1 ouvrier menuisier
Détachements	1 contrat de fonctionnaire affaires étrangères 1 contrat de fonctionnaire éducation nationale 1 contrat de fonctionnaire budget 1 contrat de fonctionnaire culture	1 Directeur général 1 directeur de la programmation culturelle 1 fondé de pouvoir 1 secrétaire général
Changements de statut	10 contrats de droit public EPC	7 chargés d'action culturelle 1 chargé des achats publics 1 caissier contrôleur 1 vendeur boutique

Contrats à durée déterminée

Le volume des crédits en matière de CDD se stabilise avec une consommation identique à 2009 :

- Consommation 2009 : 525 304 euros,
- Besoins exprimés par les différents services en 2010 : 561 195 euros,
- Montant de l'enveloppe retenu au budget prévisionnel 2010 : 535 001 euros,
- Consommation réelle 2010 : 528 253,17 euros. À signaler l'ouverture saisonnière d'un point de restauration (café d'Orléans) exploité directement en régie par l'établissement.

Cf : tableaux de consommation des CDD en heures et en coût.

Apprentis

- 1 en CAP maintenance des bâtiments de collectivité de janvier à août,
- 1 en BTSA en gestion des espaces naturels de janvier à août,
- 1 en BEPA travaux forestiers toute l'année,
- 1 en CAP maintenance des bâtiments de collectivité de septembre à décembre.

Stagiaires

19 stagiaires ont été accueillis sur l'année 2009-2010.

- 2 élèves de 3^{ème} en découverte du monde professionnel,
- 2 élèves de 1^{ère} année « animation et gestion touristique locale »,
- 3 élèves en BTS 2^{ème} année « animation et gestion touristique locale »,
- 1 élève en BTS 1^{ère} année « communication des entreprises »,
- 3 élèves en BTS « gestion du patrimoine naturel »,
- 2 élèves BAC pro « hôtellerie et tourisme »,
- 2 élèves en Master 1^{ère} année « histoire et histoire de l'art »,
- 1 élève en Master 2^{ème} année « histoire et culture de l'alimentation »,
- 1 élève en Master 1^{ère} année « arts et patrimoine »,

- 1 élève en Master 3^{ème} année « médiation culturelle »,
- 1 élève en « accueil touristique et guide interprète ».

Le dialogue social

Élections du personnel au CA

Le mandat des représentants du personnel au conseil d'administration arrivant à son terme, les élections devaient être organisées le 21 octobre 2010. Elles ont été annulées pour cause d'irrégularité dans la constitution de la liste électorale qui contrairement à la loi du 26 juillet 1983 ne comportait pas une liste « cadres » et une liste « autres salariés ».

De nouvelles élections seront prévues au cours du premier trimestre 2011 après validation d'une date par le conseil d'administration du 24 novembre 2010.

Les relations avec la Délégation unique

La nouvelle délégation, élue le 5 novembre 2009, a pu bénéficier d'une formation programmée début 2010.

Huit réunions plénières ont eu lieu entre la Délégation unique et la direction au cours de l'année 2010 et nombreux ont été les sujets abordés parmi lesquels on peut citer :

- Modification du règlement intérieur de la DU,
- Modification des horaires d'ouverture du château,
- Déménagement au château de bureaux actuellement installés à la maison des Réfractaires,
- Conditions d'ouverture du château le 1^{er} mai,
- Modification de l'organigramme,
- Refonte du règlement de visite,
- Sécurité,
- Refonte de la cellule de réservation et de promotion touristique,
- Recherches sur la mise en place d'une prévoyance santé,
- Projet de règlement intérieur,

- Plan d'aménagement du domaine et « Natura 2000 »,
- Organigramme fonctionnel de la direction de la chasse et de la forêt,
- Commission habillement,
- Horaires de travail pour 2011,
- Actions pédagogiques en forêt,
- Accords d'entreprise : congés et absences.

Comité d'Hygiène et Sécurité

L'élection d'un Comité d'Hygiène et Sécurité fin 2009 a permis la suppression du poste d'inspecteur d'hygiène et sécurité. Comme envisagé, une formation a été programmée début 2010 pour l'ensemble des représentants de cette instance.

Cinq réunions ont eu lieu au cours desquelles de nombreux sujets ont été abordés :

- Projet de règlement intérieur du Comité d'Hygiène et Sécurité,
- Problèmes de sécurité liés aux travailleurs isolés du domaine,
- Adaptation des consignes de sécurité pour les entreprises extérieures,
- Modalités de création du Document Unique,
- Dotation des vêtements de travail et des Équipements de Protection Individuelle (EPI),
- Circulation sur l'enceinte basse du château,
- Inspection diverses d'unité et de postes de travail,
- Établissement d'un protocole en cas d'accident de travail,
- Formation gestes et postures,
- Projet de déménagement des bureaux des réfractaires vers le château,
- Modification du réfectoire du personnel.

Référendum

Afin de répondre au mieux aux impératifs de sécurité du public tout en tenant compte des contraintes liées au plafond de masse salariale, une réorganisation de l'ensemble du fonctionnement du château a été entreprise. Dans cet objectif, une consultation a été menée avec les instances représentatives des personnels,

impliquant notamment la modification des horaires d'ouverture du château au public et des horaires de travail des salariés concernés.

À compter du 1^{er} janvier 2011, les horaires d'ouverture du château ont été définis comme suit :

- 1^{er} octobre au 31 mars de 10h00 à 17h00,
- 1^{er} avril au 30 septembre de 9h00 à 18h00.

Concernant les horaires de travail, deux solutions étaient envisageables :

- 7 heures de travail par jour toute l'année (temps légal),
- 6h30 de travail par jour pendant toute la basse saison et 7h30 de travail par jour pendant la haute saison (temps de travail modulé).

Afin de prendre en compte le souhait de la majorité des salariés concernés, une consultation sous forme de référendum a été organisée les 13, 14 et 15 octobre 2010. Seuls étaient concernés les personnels du château directement en contact avec le public, soit cinquante salariés-électeurs.

Sur les cinquante électeurs, quarante-sept se sont exprimés avec deux votes nuls.

- 7 heures de travail par jour toute l'année (temps légal) : trente-et-un votes,
- 6h30 de travail par jour pendant toute la basse saison et 7h30 de travail par jour pendant la haute saison (temps de travail modulé) : quatorze votes.

Ces nouveaux horaires de travail, soit 7 heures par jour, seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2011.

Accord Sénior

Conformément à la loi, un accord sénior a été signé le 22 avril 2010.

Règlement de visite

À la demande des instances du personnel, une refonte du règlement de visite a été lancée pour aboutir à une signature et une mise en œuvre le 20 mai 2010.

Consommation en heures de vacances (CDD, stagiaires, apprentis) pour l'année 2010

MOIS	DIRECTION GÉNÉRALE 0,00 (EN HEURE)		DIRECTION FORÊT CHASSE 5 021,27 (EN HEURE)		DIRECTION BÂTIMENTS ET JARDINS 5 565,11 (EN HEURE)		DIRECTION PUBLICS ET COMMUNICATION 2 918,93 (EN HEURE)		
	ADMINISTRATIF	ACTION CULTURELLE	CHASSES	FORÊT	TECHNIQUE	ENTRETIEN	VISITES ET ACTIONS ÉDUCATIVES	SURVEILLANCES	COMMUNICATION
Janvier		0,00		273,01	151,67			297,00	
Février		0,00		303,34	151,67			330,75	
Mars		0,00		303,34	141,56		85,95	35,25	
Avril		0,00		303,34	151,67		256,67	736,25	
Mai			2 016,00	303,34	303,34	50,00	421,67	855,00	
Juin				303,34	303,34	50,00	331,67	880,00	
Juillet				310,59	242,67	196,67	515,92	1 690,50	
Août				303,34	308,79	201,67	511,67	1 672,75	
Septembre				151,67	219,82	45,50	236,62	770,61	
Octobre				151,67	151,67		211,42	175,50	
Novembre				146,62	151,67		195,67	239,50	
Décembre				151,67	151,67		151,67	303,75	
Total	0,00	0,00	2 016,00	3 005,27	2 429,54	543,84	2 918,93	7 986,86	0,00
% env. glob.	0,00%	0,00%	4,95%	7,38%	5,96%	1,34%	7,17%	19,61%	0,00%

PRÉVISION BUDGÉTAIRE INITIALE 2010	0,00	2 123,00	2 480,00	3 034,00	1 820,00	533,00	2 298,00	7 651,00	303,00
Enveloppe retenue au BP 2010	0,00	1 517,00	2 480,00	3 034,00	1 820,00	533,00	2 090,00	8 401,00	303,00
Reste	0,00	1 517,00	464,00	28,73	-609,54	-10,84	-828,93	414,14	303,00
Conso. en %		0,00%	81,29%	99,05%	133,49%	102,03%	139,66%	95,07%	0,00%

Non inclus au budget	844,88 Remplacement salarié absent					288,19 Remplacement salarié absent			
----------------------	---------------------------------------	--	--	--	--	---------------------------------------	--	--	--

RELATIONS PUBLIQUES	DIRECTION COMMERCIALE 13 802,55 (EN HEURE)							
CAFÉ D'ORLÉANS	ADMINISTRATIF	LIBRAIRIE	BILLETTERIE	ACCUEIL	PARKING	AUDIOGUIDE	SPECTACLE NOCTURNE	TOTAL
		148,50	234,75					1 104,93
		175,50	81,00					1 042,26
		67,50	20,25					653,85
		565,75	697,50	427,00	140,00	140,00		3 418,18
		736,25	734,75	441,00	329,00	147,00		6 337,35
		798,25	705,35	441,00	357,00	154,00	81,25	4 405,20
462,00		1 178,00	1 252,95	582,00	509,50	280,00	474,42	7 695,22
405,30		1 188,00	1 429,43	598,00	514,50	287,00	595,75	8 016,20
485,00		736,25	616,90	441,00	343,00	154,00	253,50	4 453,87
462,00	0,00	270,00			157,50			1 579,76
179,75		27,00	141,75	40,50				1 122,46
142,10								900,86
2 136,15	0,00	5 891,00	5 914,63	2 970,50	2 350,50	1 162,00	1 404,92	40 730,14
5,24%	0,00%	14,46%	14,52%	7,29%	5,77%	2,85%	3,45%	100,00%
13 802,55 (% env. glob. = 33,89 %)								

0,00	0,00	7 968,00	14 222,00	42 432,00
0,00	0,00	7 379,00	12 826,00	40 383,00
-2 136,15	0,00	1 488,00	-976,55	-347,14
		79,83%	107,61%	100,86%

891,84 Remplacement salarié absent	128,50 Remplacement salarié absent	2 153,41
CONSOMMATION TOTALE EN HEURE		42 883,55

Coût chargé des vacances (CDD)

pour l'année 2010

MOIS	DIRECTION GÉNÉRALE 1 126,12 (EN EURO)		DIRECTION FORÊT CHASSE 39 539,36 (EN EURO)		DIRECTION BÂTIMENTS ET JARDINS 20 760,46 (EN EURO)		DIRECTION PUBLICS ET COMMUNICATION 152 675,66 (EN EURO)		
	ADMINISTRATIF	ACTION CULTURELLE	CHASSES	FORÊT	TECHNIQUE	ENTRETIEN	VISITES ET ACTIONS ÉDUCATIVES	SURVEILLANCES	COMMUNICATION
Janvier		375,38		1 610,13	535,25			4 029,54	
Février		417,09		1 610,13	535,25			5 948,19	
Mars		264,16		1 610,13	535,25		1 029,47	865,64	
Avril		69,49		1 610,13	535,25		3 847,56	7 298,10	
Mai			22 802,23	1 610,13	2 038,70	495,62	6 958,13	9 588,20	
Juin				1 589,16	2 038,70	1 051,29	7 424,07	11 984,17	
Juillet				1 659,11	2 038,70	2 029,77	7 557,69	18 164,69	
Août				1 610,13	2 281,80	2 166,42	7 683,17	18 454,33	
Septembre				970,31	1 793,72	1 112,18	5 513,12	12 771,35	
Octobre				952,59	356,49	503,09	4 082,34	7 889,09	
Novembre				952,59	356,49		3 272,13	3 006,35	
Décembre				952,59	356,49		2 134,60	3 173,73	
Total	0,00	1 126,12	22 802,23	16 737,13	13 402,09	7 358,37	49 502,28	103 173,38	0,00
% env. glob.	0,00%	0,23%	4,58%	3,36%	2,69%	1,48%	9,94%	20,71%	0,00%

PRÉVISION BUDGÉTAIRE INITIALE 2010	0,00	26 650,00	32 816,00	16 591,00	6 572,00	8 134,00	45 587,00	107 282,00	4 000,00
Enveloppe retenue au BP 2010	0,00	23 094,00	32 816,00	16 591,00	6 572,00	8 134,00	41 683,00	122 382,00	4 000,00
Reste	0,00	21 967,88	10 013,77	-146,13	-6 830,09	775,63	-7 819,28	19 208,62	4 000,00
Conso en %		4,88%	69,49%	100,88%	203,93%	90,46%	118,76%	84,30%	0,00%

Non inclus au budget	11 462,30 Remplacement salarié absent					3 826,27 Remplacement salarié absent			
----------------------	--	--	--	--	--	---	--	--	--

RELATIONS PUBLIQUES	DIRECTION COMMERCIALE 257 548,08 (EN EURO)							
CAFÉ D'ORLÉANS	ADMINISTRATIF	LIBRAIRIE	BILLETTERIE	ACCUEIL	PARKING	AUDIOGUIDE	SPECTACLE NOCTURNE	TOTAL
		2 353,69	3 698,08					12 602,07
		1 848,07	1 012,39					11 371,12
		1 551,25	451,34					6 307,24
		5 976,16	6 914,10	4 536,31	1 387,77	1 387,77		33 562,64
		7 827,02	7 886,53	5 333,94	3 723,04	1 543,04		69 806,58
		9 762,51	9 043,47	6 385,96	4 087,09	1 874,40	973,26	56 214,08
4 650,32		12 142,90	12 941,37	6 354,38	5 634,99	2 859,86	5 682,66	81 716,44
4 678,39		12 763,81	15 377,54	6 964,58	5 909,18	3 240,96	7 260,69	88 391,00
6 201,44		9 274,70	13 649,98	5 211,77	4 639,77	2 256,48	5 840,45	69 235,27
6 274,42	97,32	9 563,81	3 790,99	4 605,33	4 780,81	1 434,29		44 330,57
3 187,31		1 629,32	2 259,75	752,64				15 416,58
1 605,34				1 070,56				9 293,31
26 597,22	97,32	74 693,24	77 025,54	41 215,47	30 162,65	14 596,80	19 757,06	498 246,90
5,34 %		14,99 %	15,46 %	8,27 %	6,05 %	2,93 %	3,97 %	99,98 %
182 757,52 (% env. glob. = 36,68 %)								

0,00	0,00	114 363,00	199 200,00	561 195,00
0,00	0,00	106 224,00	173 505,00	535 001,00
-26 597,22	-97,32	31 530,76	-9 252,52	36 754,10
		70,32 %	105,33 %	93,13 %

12 730,00 Remplacement salarié absent	1 987,70 Remplacement salarié absent	30 006,27
TOTAL GÉNÉRAL		528 253,17
CONSOMMATION TOTALE EN %		98,74 %

Mouvements des personnels pour l'année 2010

			AU 31/12/09	CGT STATUTS	DÉPARTS	NOUVEAUX STATUTS	NOUVEAUX RECRUTEMENTS	AU 31/12/10	CGT STATUTS	DÉPARTS	NOUVEAUX STATUTS	NOUVEAUX RECRUTEMENTS	PRÉVISIONS 2011
ONF MAD	Fonctionnaires	Droit Public	11		J-P. Perdriel			10					10
	Ouvriers	Droit Privé	10		D.Thiou			9	J.L. Régnier J.M. Chopard J.P. Champy J.F. Mathet T. Bretheau G. Crosnier J. Do Nacimiento K. Marsais E. Bothereau				0
	Contractuels	Droit Public	1					1					1
AGRICULTURE	Fonctionnaires	Droit Public	0					0					0
CULTURE MAD	Fonctionnaires	Droit Public	14		K. Bredin			13		C. Bourgey K. Grandemenge			11
ONCFS MAD	Fonctionnaires		1					1					1
	Contractuels		1					1					1
EPIC	Contractuels	Droit Public	17	C. Alazard A-L. Aubanton H. Brisacier C. Buffet A. Camus M-A De Pomyers T. Fourrier F. Guéru-Dumez I. Joly F. Parot				7		J-G. Badaire			6
		Droit Privé	67	P. Vaca X. Bredin P. Badaire B. Coladon T. Rousseaux F. Rochette		C. Alazard A-L. Aubanton H. Brisacier C. Buffet A. Camus M-A De Pomyers T. Fourrier F. Guéru-Dumez I. Joly F. Parot		K. Meliani A. Fortin		C. Kedzierski G. Ibramsah	J.L. Régnier J.M. Chopard J.P. Champy J.F. Mathet T. Bretheau G. Crosnier J. Do Nacimiento K. Marsais E. Bothereau	A. Sallard C. Rolland A. Tourbet A. Scheers F. Léveillé I. Nikitina D. Benoist L. Guénon M. Paris	89
	Détachés	Droit Public	3		Ph. Martel E. Gary			5	J.d'Haussonville Y. Mercoyrol L. Margary J-N. Lavayssière				L. Fortivési
			125	17	11	17	6	120	9	5	9	10	125

Récapitulatif de la répartition des personnels en fonction de leur statut pour l'année 2010

			AU 31/12/09	CGT STATUTS	DÉPARTS	NOUVEAUX STATUTS	NOUVEAUX RECRUTEMENTS	AU 31/12/10	CGT STATUTS	DÉPARTS	NOUVEAUX STATUTS	NOUVEAUX RECRUTEMENTS	PRÉVISIONS 2011
ONF MAD	Fonctionnaires	Droit Public	11		1			10					10
	Ouvriers	Droit Privé	10		1			9	9				0
	Contractuels	Droit Public	1					1					1
AGRICULTURE	Fonctionnaires	Droit Public	0				0						0
CULTURE MAD	Fonctionnaires	Droit Public	14		1			13		2			11
ONCFS MAD	Fonctionnaires		1					1					1
	Contractuels		1					1					1
EPIC	Contractuels	Droit Public	17	10				7		1			6
		Droit Privé	67		6	10	2	73		2	9	8	88
	Détachés	Droit Public	3		2		4	5				1	6
			125	10	11	10	6	120	9	5	9	9	124

Bilan des formations

INTITULÉ DU STAGE	FORMATION		ORGANISME
	IN SITU	EX SITU	
Sauvetage secourisme du travail (SST) recyclage	x		ONF
Animateur - Formateur PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) initiale		x	CRAM Région Centre
Sensibilisation à la prévention du risque incendie recyclage	x		SDIS 41
Service de sécurité incendie et d'assistance à personne niveau 1 (SSIAP 1) initiale			NCO
Habilitation électrique initiale - Personnel non électricien - Basse tension B0 B0V H0 H0V		x	NCO
Habilitation électrique recyclage - Personnel non électricien - Basse tension B0 B0V H0 H0V	x		APAVE
Habilitation électrique recyclage - Personnel électricien - Basse tension B1 B2 BR BC	x		APAVE
Habilitation électrique recyclage - Personnel électricien - Basse tension B2V BR BC		x	APAVE
Habilitation électrique recyclage - Personnel électricien - Haute tension H1 HC		x	APAVE
CACES R389 Chariots automoteurs à conducteur porté - Catégories 1, 3 et 5 recyclage		x	APAVE
Améliorer l'accueil physique des visiteurs	x		CCI Maine et Loire
Gestion clientèle : clients difficiles, conflits, réclamations	x		CCI Maine et Loire
Système de téléphonie MITEL	x		SPIE Communications
BusinessObjects V6		x	SAP
Perfectionnement à Arc View 9	x		Céo Prévention
Législation de la formation continue : maîtriser la mise en application pratique		x	ELEGIA Formation

NOMBRE TOTAL DE STAGIAIRES	DIRECTION OU SERVICE OU FONCTION DE L'AGENT CONCERNÉ	NOMBRE TOTAL DE STAGIAIRES	DURÉE DU STAGE	
			JOURS	HEURES
7	Service technique, entretien bâti et abords Service technique, forêt environnement cynégétique	4 3	1	7
1		1	10	70
71	Direction commerciale Direction générale Service accueil et surveillance Service action culturelle Service billetterie Service boutique-librairie Service manifestations - location d'espaces Service personnel Service technique, entretien bâti et abords Service technique, forêt environnement cynégétique Service visite et action éducative	1 2 20 1 13 8 1 1 12 1 11	0,50	4
2	Service accueil et surveillance	2	10	75
5	Service accueil et surveillance Service billetterie (besoin lié aux parkings)	1 4	1	8
12	Direction commerciale Direction générale Direction patrimoine bâti Service accueil et surveillance Service action culturelle Service personnel Service technique, entretien bâti et abords	1 1 1 5 1 1 2	1	7
8	Direction du patrimoine bâti Service accueil et surveillance Service technique, entretien bâti et abords Service technique, forêt environnement cynégétique	2 1 4 1	1	7
1	Service technique, entretien bâti et abords	1	1	7
1	Service technique, entretien bâti et abords	1	1	7
1	Service technique, entretien bâti et abords	1	2	14
48 (2 sessions en 2010 + 2 sessions en 2011)	Service accueil et surveillance Service billetterie Service boutique-librairie Service visite et action éducative	19 14 6 9	1	7
48 (2 sessions en 2010 + 2 sessions en 2011)	Service accueil et surveillance Service billetterie Service boutique-librairie Service visite et action éducative	19 14 6 9	1	7
1	Service des affaires financières	1	2	14
1	Service des affaires financières	1	2	14
2	Direction du patrimoine naturel	2	2	14
1	Service du personnel	1	3	21

Bilan des formations

INTITULÉ DU STAGE	FORMATION		ORGANISME
	IN SITU	EX SITU	
Intégrer la VAE dans l'entreprise		x	CSP Formation
Les tableaux de bord sociaux : outils de diagnostic et de pilotage permanent		x	Liaisons sociales
Le nouveau CCAG/PI et les marchés de prestations intellectuelles		x	ACP Formation
Atelier rédactionnel marchés de prestations intellectuelles		x	ACP Formation
Introduction de l'informatique - Initiation à WINDOWS	x		EPC Chambord
Découverte de l'Internet	x		EPC Chambord
WORD	x		EPC Chambord
EXCEL	x		EPC Chambord
PUBLISHER	x		EPC Chambord
POWERPOINT	x		EPC Chambord
Cours d'anglais	x		IFCIL
Membres de la Délégation Unique du Personnel : statut, rôles et missions	x		ELEGIA Formation
Membres du CHSCT	x		ELEGIA Formation

NOMBRE TOTAL DE STAGIAIRES	DIRECTION OU SERVICE OU FONCTION DE L'AGENT CONCERNÉ	NOMBRE TOTAL DE STAGIAIRES	DURÉE DU STAGE	
			JOURS	HEURES
1	Service du personnel	1	1	7
1	Service du personnel	1	2	14
1	Service des affaires financières	1	2	14
1	Service des affaires financières	1	1	7
4	Service technique, forêt environnement cynégétique	4		
3	Service accueil et surveillance Service technique, forêt environnement cynégétique	2 1		
30	Agence comptable Direction patrimoine naturel Service accueil et surveillance Service action culturelle Service boutique-librairie Service personnel Service technique, entretien bâti et abords Service technique, forêt environnement cynégétique Service visite et action éducative	2 1 11 1 1 1 5 6 2		
33	Agence comptable Direction patrimoine naturel Service accueil et surveillance Service action culturelle Service boutique-librairie Service personnel Service technique, entretien bâti et abords Service technique, forêt environnement cynégétique Service visite et action éducative	2 1 12 2 1 1 5 7 2		
4	Service accueil et surveillance Service action culturelle Service visite et action éducative	2 1 1		
3	Agence comptable Service accueil et surveillance Service visite et action éducative	1 1 1		
4	Service accueil et surveillance	4	10	30
15	Service technique, entretien bâti et abords Service accueil et surveillance Service visite et action éducative Service du personnel Service technique, forêt environnement cynégétique Service des affaires financières Service billetterie Service de l'action culturelle	4 2 2 2 1 2 1 1	2	14
13	Direction du patrimoine bâti Direction générale Inspecteur Hygiène et Sécurité Service accueil et surveillance Service du personnel Service technique, entretien bâti et abords Service visite et action éducative	1 2 1 4 2 2 1	3	21
275		275	61	390

MOYENS INFORMATIQUES

Le service informatique a pour mission de mettre en place les moyens permettant à l'établissement de garantir la maîtrise technique de ses matériels et logiciels et de piloter les fonctions de mise en œuvre et de maintien en conditions opérationnelles de ses systèmes d'information et de communication. Il est également chargé d'apporter aide et conseil aux utilisateurs de moyens informatiques en effectuant de l'assistance de premier niveau. Enfin, ce service gère l'ensemble du système de téléphonie. Il est composé d'un informaticien.

Le parc informatique

Afin de couvrir les besoins, 25 portables, 33 postes de travail, 27 clients légers, 9 serveurs et 12 imprimantes sont déployés et reliés entre eux par un réseau Ethernet à 100 Mbit/s. Le système informatique de l'établissement est dispersé sur cinq sites nécessitant ainsi l'installation et la maintenance d'un système de liaison. La maison forestière des Réfractaires, le château et la maison de la Fidélité sont reliés par une fibre optique tandis que les fermes de la Gabillière et de la Faisanderie sont connectés à une liaison VPN *via* l'opérateur Orange. Ce réseau local permet à tous les personnels de l'établissement quelque soit son site d'affectation d'accéder à Internet, au courrier électronique mais aussi de partager des ressources communes (applications de gestion et comptabilité, données, impression...). Sur la même infrastructure, le réseau téléphonique IP est articulé autour d'un autocommutateur MITEL ICP3300 qui gère à peu près 60 postes téléphoniques.

Afin de permettre la diffusion de l'outil informatique au maximum des utilisateurs du domaine et d'utiliser les outils correspondants, le Domaine national de Chambord dispose de huit bornes Wifi disséminées sur le château et la maison forestière des Réfractaires.



COMMUNICATION INTERNE

Entre 2007 et 2009, la communication interne s'est développée autour de différents outils de communication à destination du personnel, tels que le journal interne « Camboritos » ou l'intranet, avec pour objectif de développer les canaux d'information, qui se révèlent être différents en fonction des métiers de chacun.

En 2010, à l'arrivée du nouveau directeur général, le dialogue direct entre les personnels et ses représentants a été privilégié par celui-ci. La communication interne a été organisée autour des différents groupes de représentants du personnel : délégation unique, commission d'hygiène et de sécurité. Ce choix a été privilégié dans le but qu'un réel dialogue s'installe entre la direction et les personnels. En effet, force est de constater qu'un journal interne ou un intranet permet de diffuser de l'information mais ne favorise pas un échange direct.

Si Camboritos a connu une trêve de parution au cours de l'année 2010, c'est essentiellement en raison de la formule du journal interne qui fut choisie à sa création, à savoir, un comité de rédaction regroupant des personnels bénévoles de chaque service et une parution bimestrielle d'un document de 4 à



© DMC

6 pages. Cette formule s'est révélée lourde et contraignante représentant en conséquence une charge de travail importante.

La direction générale a demandé au service du personnel et au service de communication de l'établissement de réfléchir à une nouvelle formule rédactionnelle de « Camboritos » la mission des services travaillant sur la refonte du journal interne va donc être de trouver des solutions permettant de maintenir un niveau d'information correct sans que l'élaboration de chaque numéro devienne chronophage.

La nouvelle version de Camboritos sortira au cours de l'année 2011 car la configuration du domaine avec des services éloignés les uns des autres ainsi que le travail sept jours sur sept rend absolument nécessaire l'existence de ce lien entre tous les agents y compris pour les saisonniers et vacataires de la très haute saison.

Pour renforcer la cohésion de ses équipes, l'EPC organise tout au long de l'année des événements à destination du personnel. Rappelons que la configuration de travail sur le site génère peu de rencontres globales entre les principaux pôles. Aussi, ces occasions sont-elles à la fois des moments de communication privilégiée pour transmettre des informations aux équipes, et également des opportunités pour renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance à l'établissement. Ainsi en 2010, la direction a convié le personnel à différentes reprises, notamment pour lui présenter ses vœux.

Chaque année le personnel est également convié à participer à la journée de battue qui lui est réservée, ainsi qu'au dîner. Enfin pour renforcer la cohésion, les personnels sont évidemment conviés à toutes les inaugurations ou soirées de lancement des activités culturelles ou événementielles du domaine.



© DMC

ORGANIGRAMME

tous les éléments sont manquants

INSTANCES STATUTAIRES

Membres du Conseil d'administration

M. Pierre CHARON,
*Président du Conseil d'administration
du Domaine national de Chambord*

M. Jean-Marc BOURNIGAL,
*Directeur général des politiques agricoles,
agro-alimentaires et des territoires*

M. Philippe BÉLAVAL,
Directeur général des patrimoines

Mme Odile GAUTHIER,
Directrice de l'eau et de la biodiversité

M. Philippe JOSSE,
Directeur du budget

M. Nicolas BASSELIER,
Préfet du Loir-et-Cher

M. André JOLY,
Maire de Chambord

M. Marc GRICOURT,
Maire de Blois

M. Maurice LEROY,
*Ministre de la ville, Président du
Conseil général du Loir-et-Cher*

M. Gilles CLÉMENT,
*Président de la Communauté de Communes
du pays de Chambord*

M. Pierre-Olivier DREGE,
*Directeur général de
l'Office national des forêts*

M. Jean-Pierre POLY,
*Directeur de l'Office national
de la chasse et de la faune sauvage*

Mme Isabelle LEMESLE,
*Présidente du Centre
des monuments nationaux*

M. Patrick OUART,
Conseiller du Président de la République

M. Renaud DONNEDIEU DE VABRES,
Ancien Ministre

M. Christian DE LONGEVIALLE,
*Président de la Fondation de
la maison de la chasse et de la nature*

M. Jean D'HAUSSONVILLE,
Directeur général de l'EPC

M. Edmond ROBIN,
Contrôleur général

M. Jean-Paul BROCHETON,
Agent comptable de l'EPC

Mme Solange MATHERON,
Représentante du personnel EPC

M. Thibault FOURRIER,
Représentant du personnel EPC

Mme Gaëlle DUFOUR,
Représentante du personnel EPC

Membres de la Commission des collections

M. Patrick PONSOT,
*Architecte en chef des monuments
historiques*

M. Philippe SÉNÉCHAL,
Historien d'art

Mme Monique CHATENET,
Conservateur en chef du patrimoine

M. Jean-Marie BALLU,
Ingénieur général du GREF

Mme Irène JOURD'HEUIL,
Conservateur du patrimoine

Mme Marie-Anne SIRE,
*Inspecteur général des monuments
historiques*

M. Claude D'ANTHENAISE,
Conservateur en chef

Mme Anne-Cécile TIZON-GERME,
*Conservateur des antiquités et objets d'art
et Directrice des archives départementales*

M. Jean D'HAUSSONVILLE,
Directeur général

M. Pascal THÉVARD,
Directeur du patrimoine bâti

M. Denis GRANDEMENGE,
Régisseur des collections

Mme Mathilde ZAMBEAUX,
Chef du service de l'action culturelle

Membres du Conseil d'orientation

Mme Catherine ARMINJON,
Conservateur général du patrimoine

M. Jean-Marie BALLU,
Ingénieur général du GREF

M. François BAROIN,
*Ministre du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la
Réforme de l'État*

M. Michel CHARASSE,
Ancien ministre, sénateur

M. Claude D'ANTHENAISE,
Conservateur en chef du musée de la Chasse

M. Patrick DE CALATCHI,
Chef d'entreprise

M. Christian DE LONGEVIALLE,
*Président de la Fondation de la maison
de la chasse et de la nature*

M. Renaud DENOIX DE SAINT-MARC,
*Membre du Conseil constitutionnel,
président du Conseil d'orientation de l'EPC*

M. Bertrand LANDRIEU,
Ancien préfet

M. Jean-Claude VAN DAM,
*Directeur régional des affaires culturelles
du Centre*

M. Pierre LETZELTER,
Président de société

M. Patrice MARTIN-LALANDE,
Député de Loir-et-Cher

M. Patrick MOLIS,
*Président de la Compagnie nationale
de navigation*

M. Pierre MONGIN,
Président de la RATP

M. Ladislas PONIATOWSKI,
Président du groupe chasse au Sénat

M. Michel ROGER,
Inspecteur général de l'Éducation nationale

PLAN À INTÉGRER

